2nd Cop

VIEUX-ROUGE

LES CONTEMPORAINS

SERIE DE BIOGRAPHIES

DES

HOMMES DU JOUR

2ÈME LIVRAISON

BIOGRAPHIES — Monseigneur Laflèche, Benoit Bastien, David Marsil, G. N. Ducharme, Gonzalve Desaulniers, Amédée Bouchard, Edmond McMahon, Michel LaRochelle, Charles Lalonde, P.-F.-X. Petit, Théophile Bourdeau, Lomer Gouin, Dr. Fournier, l'Hon. Horace Archambeault, J.-A. St-Julien.

PRIX : 50 cents.

Enregistré conformément à l'Acte de la Puissance du Canada en l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par A. Filiatreault, au bureau du ministre de l'Agriculture.

MONTRÉAL :
A. FILIATREAULT, ÉDITEUR
1899

2nd Cop

Can. Voyer, Pierre A. J.

LES

CONTEMPORAINS

RT

Alfred Pelland
1899

VIEUX-ROUGE

LES CONTEMPORAINS

SERIE DE BIOGRAPHIES

DES

HOMMES DU JOUR

2ÈME LIVRAISON

BIOGRAPHIES — Monseigneur Laflèche, Benoit Bastien, David Marsil, G. N. Ducharme, Gonzalve Desaulniers, Amédée Bouchard, Edmond McMahon, Michel LaRochelle, Charles Lalonde, P.-F.-E. Petit, Théophile Bourdeau, Lomer Gouin, Dr. Fournier, l'Hon. Horace Archambeault, J.-A. St-Julien.

PRIX : 50 cents.

Enregistré conformément à l'Acte de la Puissance du Canada en l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par A. Filiatreault, au bureau du ministre de l'Agriculture.

MONTRÉAL :
A. FILIATREAULT, ÉDITEUR

1899

Les portraits en photogravure qui ornent ce volume sortent des ateliers que vient d'ouvrir "The Sun Photo-Engraving Co." au No. 1685 rue Notre Dame, Montréal. Cet établissement des plus complets est sous la direction d'un Canadian-Français, M. D. Lapointe, un maître dans son art. On admettra que nous n'aurions pu mieux choisir.

Avis de l'Editeur

Nous avons l'honneur et la satisfaction de publier aujourd'hui la deuxième série des biographies contemporaines. L'accueil bienveillant que le public a fait à notre première brochure prouve l'intérêt que l'on accorde à ces notices brèves et consciencieuses.

Les hommes qui prennent place dans cette galerie, sont des hommes connus, honorables, justement honorés, appartenant à toutes les classes de notre société, et tenant, à un titre quelconque, un rang enviable dans les sphères où ils évoluent.

Ce second volume, ou plutôt ce deuxième fragment d'un tout qui constituera un monument, un livre d'or national, fait une large place aux jeunes.

Les hommes dont nous livrons aujourd'hui la trop courte biographie à la postérité n'ont pas tous encore fourni leur carrière et donné tout ce dont la société est en droit d'attendre

et d'exiger d'eux ; mais leurs débuts dans la vie, les œuvres qu'ils ont esquissées, l'originalité de leur personne, leurs tendances, leur valeur littéraire, artistique ou philosophique, et surtout leur urbanité, leur sociabllité font d'eux des hommes prématurément mûris, prématurément épanouis.

Nous autres, les vieux, les " manqués," nous nous penchons avec complaisance sur ce bouquet de bourgeons vigoureux, et nous frémissons d'aise et d'orgeuil, dans le fond de notre cœur racorni, à la pensée que ces braves fils de notre vieux sol tiennent d'une main ferme la hampe de l'antique drapeau qui flotte sur nos vieilles gloires.

Allez! les jeunes, allez! fouillez le sillon que nous avons péniblement tracé ; nous avons accompli notre tâche avec vaillance, nous nous en flattons, mais nous vous avons laissé la besogne la plus délicate, la plus glorieuse aussi, celle de moissonner les lauriers de toute espèce dont nous avons jeté la graine dans le sol qui a bu la sueur de notre génération.

Il n'y a pas que des jeunes dans ce second volume ; il n'y a pas que des progressistes. Il y a aussi des rétrogrades—excusez ce pluriel,

mais nous ne voulons pas faire de personnalités —mais ceux ou celui à qui on peut appliquer l'épithète, ont également joué un rôle dans notre société. Quelque soit l'importance de ce rôle, il fait partie de la gamme des efforts communs, et, ne serait-ce que par son côté violent, il a pu provoquer une réaction salutaire dont il convient de tenir compte.

Cette deuxième série de portraits n'est qu'un anneau de la chaîne que nous nous proposons de dérouler. Tous les talents, toutes les facultés, toutes les tendances, quelque soit leur emploi, trouveront dans ce musée la place qui leur convient.

Quand l'œuvre sera-t-elle achevée ? Nous l'ignorons, et nous souhaitons qu'elle n'ait pas de fin. La perpétuation forcée de ce modeste mais sincère ouvrage prouverait du moins que nous sommes riches en hommes de vaillance, de probité et d'honneur.

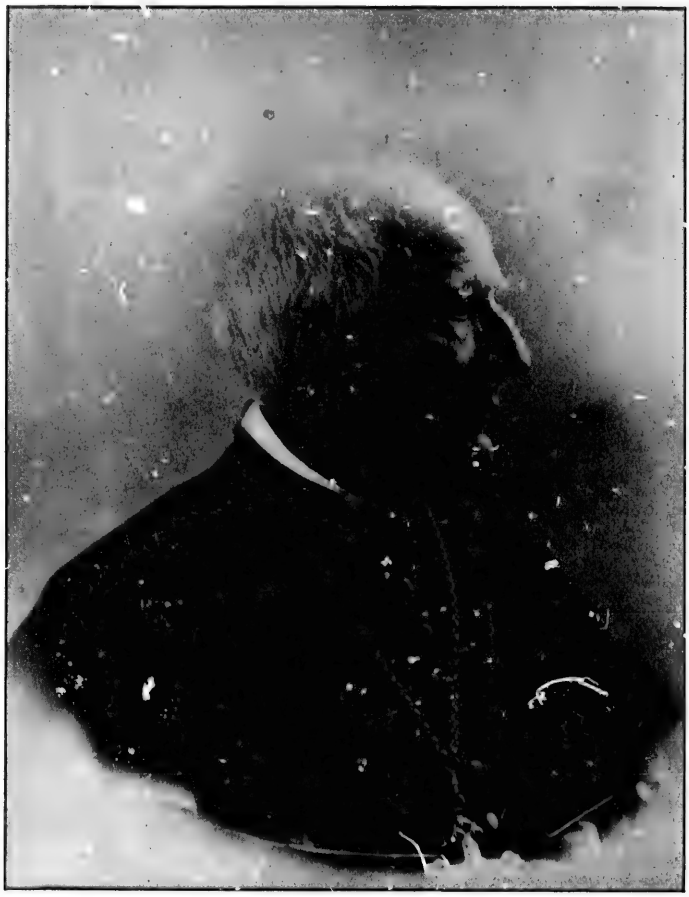

Sun Photo-Eng. Co.

MONSEIGNEUR LAFLÈCHE

MONSEIGNEUR LAFLECHE

Les anciens états de choses disparaissent rapidement depuis quelques mois dans notre milieu.

Avec la disparition de certains hommes s'en va aussi ce qui fut une école, une ligue, une faction. La séquelle reste, mais beaucoup à la manière de corps sans tête, ou, ce qui revient au même, sans âme.

Il existait dans cette province deux genres de conservatisme.

Le premier, agrémenté de l'appellation "libérale," était une manière d'opportunisme. Il tendait à plaire un peu plus au trône (pardon, en pays démocratique il faut dire au peuple) qu'à l'autel. C'était une miniature du torysme mitigé, embourgeoisé, tel que rêvé en Angleterre par feu Churchill et honni par les éteignoirs qui servent de porte-queue au pontife Salisbury.

Le prototype de ce conservatisme accommodant était Chapleau.

L'autre conservatisme, celui qui restera comme une honteuse tache dans nos annales politiques, a pris sur la route différents surnoms : castorisme, ultramontanisme, etc., ce qui est suffisant pour le désigner.

Il avait pour prototype l'évêque Laflèche. Son repaire était Trois-Rivières, ce Santiago canadien où l'on trouve plus de chanoines, plus de congrégations, plus d'exploitation mesquine de la religion du Christ, mais en même temps moins d'industries, moins de liberté de penser et d'agir que partout ailleurs, sans oublier le Paraguay d'antan.

Ces deux disparitions d'hommes ont été des coups mortels à deux corporations politiques, à deux doctrines-mères.

Le castorisme avait déjà été fort maltraité par la grande faulx. L'*Etendard* avait dû se retirer de la circulation, malgré les générosités des sébiles paroissiales; feu le sénateur Trudel était parti vers l'inconnu sans trouver un Elisée sur lequel il pût laisser cheoir son manteau, et, pour comble d'avanie, Tardivel verse, depuis quelques mois, dans le libéralisme politique, ce monstre si éloquemment décrit et conspué par le *Syllabus*, et colleté septante fois sept fois par l'homme à la mémoire duquel nous consacrons ces quelques lignes.

Pour être historiquement vrai dans cette énumération des malheurs de l'ultramontanisme, n'oublions pas de rappeler que le Cercle Catholique de Québec officine officielle de l'engeance, est depuis longtemps devenu caduc, grâce aux louables efforts des prêtres "paganisants," comme les appelait Vincelette, et qui recevaient de Laval leurs inspirations et leur élan.

Le détail biographique importe peu à nos lecteurs. Qu'il suffise d'étudier l'homme comme missionnaire et comme évêque.

Notre confrère de St-Jérôme, l'*Egalité*, se demandait l'autre jour si Mgr Laflèche avait rendu plus de services, avait fait plus de bien comme évêque qu'à titre de missionnaire. Il se refusait à répondre en alléguant sa trop grande jeunesse

Nous ne prétendons pas trancher ce nœud gordien, offert très habilement à la décision du public, mais c'est, à notre sens, l'occasion de définir les deux types de missionnaires que l'on rencontre, non seulement au Nord-Ouest, mais partout où Rome veut se préparer des pieds-à-terre pour suppléer à ceux qui lui sont enlevés dans le vieux monde.

Les deux types qui nous serviront d'objectifs sont Lacombe et Laflèche.

Le premier est un doux, un humble, un démocrate de la hiérarchie. Dans le Nord-Ouest, il se fait petit comme les petits, naïf comme les enfants de la prairie. Il prend les gens comme ils sont, et non comme ils devraient être. Ecoutez ses sermons, ou plutôt ses causeries—nous avons eu cette occasion plusieurs fois en 1885—et vous constaterez de suite qu'il a compris que pour arriver au cœur des Peaux-Rouges il faut montrer un Dieu bon garçon, généreux, pas du tout renfrogné.

Son langage est limpide comme l'eau des " creeks,"

ses images sont débordantes de vie et de simplicité. Il ne parle de l'enfer que tout juste ce qui est canoniquement obligatoire. Et encore est-ce un enfer à l'"Indienne," où les flammes sont remplacées par la menace d'une disette de buffles.

En pleine rébellion, il a maintenu dans le *statu quo*, par ses simples moyens de prêtre bon enfant, des milliers de guerriers que soudoyaient en sous main les corporations commerciales intéressées à ce que le soulèvement fût général.

Laflèche a été tout le contraire. Comme autrefois les papes guerriers, il brandissait le crucifix comme si c'eût été un glaive. Il meublait la pauvre cervelle des enfants de la nature d'images sombres. Il se montrait autoritaire comme un évêque espagnol, et si vous avez lu ses lettres d'alors, vous remarquerez que sa meilleure narration est une description d'une bataille.

Lacombe empêchait les conflits, Laflèche s'étudiait à les rendre favorables aux siens.

Lequel, là-bas, s'est montré apôtre le plus à la manière de Celui qui disait : *Sinite parvulos venire ad me* ?

Ces deux types si différents n'ont eu de commun que le courage, l'"endurance," le zèle et ..... la santé.

Le défunt a été nommé évêque à une époque où l'ultramontanisme était puissant partout : en France,

ici et à Rome. C'était un Bourget bourgettant. Son élévation au trône épiscopal fut un des points de départ de cette ère d'indifférentisme religieux si répandu aujourd'hui dans notre pays. L'extrême a amené l'extrême.

Un homme politique, très religieux, mais à sa manière, qui est la bonne, disait un jour que les deux plus grands ennemis de la religion ici avaient été Nos Seigneurs Bourget et Laflèche, en quoi il avait raison.

Ils ont été les Pierre Cauchon, les Ségur du Canada-français.

Et de même que Pie IX a fait sentir le besoin d'un Léon XIII, ici aussi ces deux autoritaires étroits et imprudents ont amené comme réaction salutaire l'avènement d'évêques diplomates, habiles négociateurs d'accommodements avec le ciel, n'oubliant pas qu'on peut être à la fois homme du monde et mitré.

L'évolution a été rapide et profondément marquée, et nul doute que si une autopsie morale avait pu être pratiquée sur le défunt évêque trifluvien, on aurait constaté que l'avènement de ces prélats d'un autre genre a été le microbe dont le développement a précipité la dissolution de l'être.

L'œuvre définit l'homme, a écrit De Maistre, qui fut, avec Veuillot, l'idole de Mgr Laflèche. Or, Trois-Rivières fait bien comprendre son évêque. Pas de démonstration longue à ce sujet. Nous savons que

cette presque doyenne de nos cités de second ordre est lamentablement restée en arrière. D'industries, pas plus que dans les cités espagnoles ; de liberté de la presse, moins qu'à la Havane en temps de blocus ; d'élan vers le progrès, moins qu'autrefois chez les Sybarites, qui suaient à grosses gouttes rien qu'à voir les autres travailler. Sans la nature, qui a logé dans le haut du St-Maurice des bois très riches, et sans cette infernale engeance protestante, qui les a exploités, les Trifluviens en auraient été réduits à demander à leur évêque d'implorer le Ciel de renouveler pour eux la tombée matutinale de la manne.

Nous avons entendu, de nos propres oreilles, Mgr Laflèche s'opposer à l'octroi de bonus qui auraient assuré l'établissement d'industries importantes.

Il craignait pour les mœurs !

Nous l'avons également entendu dire, lors d'une inauguration de chemin de fer : " Canadiens-français, apprenez l'anglais, mais parlez-le mal, ce qui constituera une manière de cachet national."

Dans un couvent il a conseillé, ce qui fit du bruit dans le temps, de ne pas trop s'instruire.

Ceci nous amène à soutenir, bien que cela puisse paraître paradoxal, que l'évêque Laflèche fut un véritable Jean-Jacques Rousseau du terroir. Comme l'homme de Genève, il regrettait la civilisation, le progrès, l'instruction répandue.

Et si ses derniers jours ont pu être réconfortés par

quelque chose, ça certainement été quand le déloyal Brunetière a lancé son blasphême : la banqueroute de la science.

Rappelons, néanmoins, à son crédit la vigoureuse campagne qui dans le temps fut appelée la "croisade du rouet contre le piano."

Nous ne nous attarderons pas à parler de son attitude dans le Conseil de l'Instruction Publique. Il est suffisant de prédire que d'ici à six mois, grâce à sa disparition, il se passera du nouveau dans ce comice.

Aucun doute que son successeur sera dans la note des évêques de Montréal et de Valleyfield : des prélats fin-de-siècle. S'il fallait que le chanoine Cloutier recueillît cette crosse, ce serait à donner raison à ceux qui croient que Trois-Rivières a été créé le huitième jour, un *post-factum*, comme dirait certain trifluvien depuis longtemps en sécurité à Ottawa.

Avec un évêque Cloutier, le schisme de Maskinongé ferait des petits et nous aurions un Laflèche minuscule, ce qui nuirait beaucoup à la mémoire du défunt, et dérangerait considérablement l'espoir de ceux qui s'obstinent à rêver que derechef Religion et Progrès peuvent aller de pair.

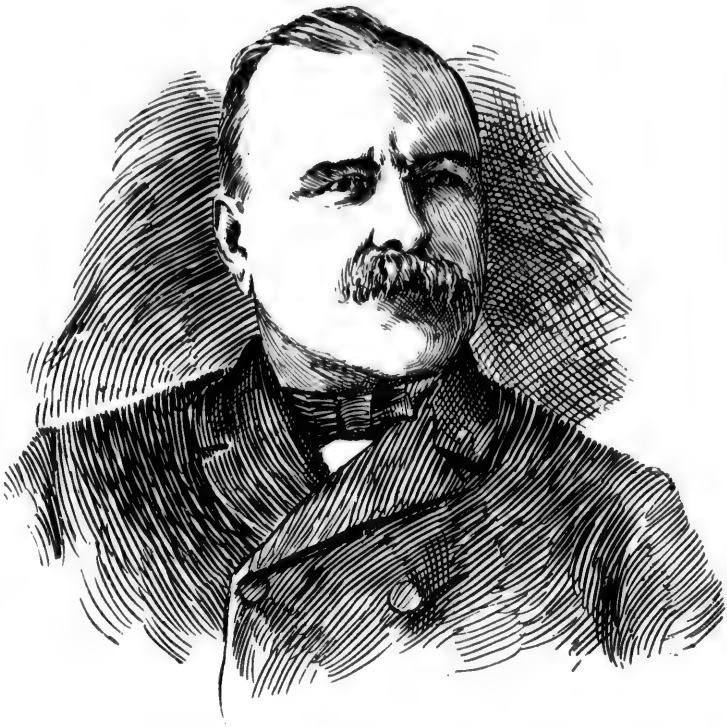

Sun Photo Eng. Co.

BENOIT BASTIEN.

BENOIT BASTIEN

Par sa remarquable conférence de décembre dernier, devant le club Letellier, M. Cléophas Beausoleil ne se faisait pas seulement l'historien lumineux d'une importante évolution d'un parti politique : il mettait aussi sous les yeux de la génération venue après, les titres et les mérites d'une pléïade d'hommes dont les procédés et l'abnégation ont formé un bien profond contraste avec les allures de ceux qui ont bénéficié de leur œuvre, en la gâtant.

Plusieurs de ces pionniers du vrai nationalisme sont morts ou rentrés dans la vie privée. C'est un de ces derniers que nous voulons biographier aujourd'hui : Benoit Bastien, lequel, nous dit M. Beausoleil, était avec L. O. Loranger, l'homme le plus intelligent, le plus actif, le plus populaire de cette époque.

Il naquit à Saint-Benoit, comté des Deux-Montagnes, le 21 novembre 1827. On lui donna ce nom patronymique parce qu'il fut le premier enfant à étrenner les fonts baptismaux de cette paroisse. Il eut pour père Noël Bastien et pour mère Marguerite Charlebois.

Sa première enfance s'écoula au milieu des événe-

ments qui aboutirent à la rebellion, et ce, dans une région où le patriotisme n'était pas un vain mot. Chaque jour il put voir, d'un côté, les agissements des bureaucrates, et, de l'autre, les germes de la résistance. Il fut pour ainsi dire élevé à l'école de la revanche dont parlèrent, d'abord tout bas, puis au bruit de la fusillade, tous ceux qui l'entouraient. Aussi, il n'est pas étonnant de retrouver, par la suite et sans cesse, dans Benoit Bastien, l'amour national soutenu par un courage qui ne s'est jamais démenti.

Une anecdote prouvera que pour lui aussi la valeur n'attendit pas le nombre des années

En 1837, son père qui était allé résider à Ste-Scholastique, avait été un des premiers à prendre les armes et à organiser les siens. Comme on le sait, les patriotes, mal armés, durent céder devant le nombre et se disperser. Alors les *brûlots* de Colborne se livrèrent à la plus agréable partie de leur tâche. Ce ne fut que pillage et dévastation ; la torche incendiaire fut promenée sur le long et le large, et on ne fut pas éloigné de voir, au Canada, une seconde édition des ignominies qui marquèrent, en 1814, l'invasion de la France par les Alliés.

Les soldats anglais étaient rendus à Ste-Scholastique. Ils en voulaient tout particulièrement au père de Benoit Bastien. Sa maison leur fut désignée, mais ils n'y trouvèrent que l'enfant.

—Où est ton père ? lui demanda le chef du peloton.

—Il est allé se battre à St-Eustache.

—N'as-tu pas peur des soldats ?

—Non, un patriote n'a jamais peur des soldats, répondit crânement Benoit.

L'Anglais ne put s'empêcher d'admirer cette bravoure si candide et si décidée. Il commanda à ses gens de respecter l'immeuble du patriote Bastien ; il fit remettre le butin qui venait d'être enlevé et, sans doute, parla souvent du petit patriote qui lui avait donné la réplique à Ste-Scholastique.

A l'âge de quatorze ans, il s'en alla à Montréal apprendre le métier de charpentier. Plus tard, les voyages " par en haut " l'attirèrent et il se mit à faire le commerce parmi les hommes de chantier. A cette époque le commerce de bois prenait un essor immense, et, avec la traite chez les Indiens, constituait le Yukon du jour. Mais ce n'était pas tout le monde qui avait la force physique, l'endurance, le courage pour s'y lancer. Beaucoup y ont laissé leurs os. M. Bastien, lui, sortit de ce commerce avec un décuplement de santé, et déjà en suffisante possession des faveurs de la fortune pour pouvoir se lancer dans les grandes entreprises auxquelles il a attaché son nom. Mais n'allons pas trop vite ; ouvrons ici une parenthèse qui ne manquera pas d'offrir de l'intérêt.

C'est sous le commandement du célèbre Montferrand que M. Bastien fit quelques-uns de ses voyages dans les Hauts. Nul n'a mieux connu que lui

l'athlète redoutable ; aussi, quand Montpetit et Sulte ont entrepris un récit de ses hauts faits, se sont-ils souvent adressés à M. Bastien.

En ce temps-là, nos compatriotes étaient souvent obligés de faire valoir leurs droits au bout du poing. Ce procédé n'avait pas alors le cachet d'aujourd'hui. Le choix des moyens était très limité et les tentations étaient aussi nombreuses que légitimes.

Un jour, il y avait élection à Montréal. Le meneur en chef du candidat anti-canadien était le distillateur Molson, le même qui s'était vanté de pouvoir se faire suivre par tous les Canadiens "avec un torchon trempé dans le whisky." Lui et les siens se mirent en tête d'empêcher les nôtres d'entrer dans certain poll. La nouvelle parvint aux oreilles de M. Bastien et du brave Marcotte. Tous deux se portèrent vers le poll, tombèrent à bras raccourcis sur les *Britons* et mirent le poll sous leur protectorat. La "troupe anglaise," comme on disait, fut appelée par Molson et priée de déloger les deux Canadiens: mais les militaires restèrent neutres, contemplant, avec une admiration très visible, le désarroi infligé par nos deux Canadiens à une centaine de fanatiques.

Toujours à la même époque, il n'y avait que fort peu ou point de services municipaux organisés à Montréal. Celui du feu reposait sur la bonne volonté de quelques citoyens. Or, à l'âge de 25 ans, on trouve M. Bastien capitaine de pompiers volontaires,

charge qui lui rapportait $32.00..... par année et demandait des sacrifices sans nombre. Lors du grand incendie de 1852, il se distingua tout particulièrement.

Dès ce temps-là, aussi, il donna l'exemple à ses compatriotes en entrant dans la milice, qu'on laissait bénévolement aux mains des Anglais; il devint lieutenant sous le capitaine Irvine.

Puis il prouva plus que jamais qu'il était un vrai Canadien de la bonne souche, en ayant de son mariage avec Martine Lacasse, 12 enfants, dont 11 vivants. Les petits-enfants sont au nombre de 46, et leur grand'-maman jouit d'une telle santé, qu'elle ne désespère pas d'en voir quelques-uns d'eux ajouter d'autres rameaux à l'arbre.

C'ess à 24 ans que M. Bastien est devenu entrepreneur. Il a été le constructeur attitré de l'Hôtel-Dieu et du Séminaire de Montréal. Pendant 25 ans il entreprit seul et se retira riche de $100,000. Soudain la nostalgie des affaires s'en empara et il succomba aux attraits du commerce de bois. La période des mauvaises années — qui était générale sur le continent américain — l'eut pour une de ses victimes. Il perdit tout, oui, tout, excepté ce qu'un Benoit Bastien ne perd jamais: l'énergie, le sang-froid et le courage. Il recommença humblement l'édifice, élargit graduellement son champ d'action qui n'en menait pas large au début; puis, un bon

jour, se trouva plus riche, plus puissant et plus admiré que jamais. N'est-ce pas là un de ces faits qui peignent bien, sans autre démonstration, l'homme qui en est l'auteur ?

Aujourd'hui, la société Bastien et Valiquette est une véritable institution métropolitaine ; ses travaux de voierie, pour ne parler que de ceux-là, marquent toute une étape dans la marche des municipalités adjacentes. M. Trefflé Bastien, le fils, membre de cette société, compte aujourd'hui au nombre de nos industriels les plus clairvoyants et les plus heureux.

M. Bastien a bâti la première maison du village St-Jean Baptiste et a été pendant 12 ans conseiller au Mile-End. En 1860, le quartier St-Jacques l'envoya siéger à l'hôtel-de-ville ; il y resta jusqu'en 1877, allant cette année-là résider à St-Vincent-de-Paul, Laval. La société d'agriculture de ce comté le préféra comme président à l'hon. Aldéric Ouimet.

A deux reprises différentes, il a posé sa candidature contre l'hon. P. E. Leblanc.

Jusqu'en 1872, il appartint au parti conservateur. Lors du mouvement national, si bien expliqué l'autre soir par M. Beausoleil, il en fut. Il mit au succès de cette formation l'entrain et la dextérité qui lui sont coutumiers. Avec M. L. O. Loranger, il représentait le large élément du parti conservateur que révoltaient l'autoritarisme et les tendances de Sir John. Le mouvement contribua énormément à pré-

server le parti libéral de certaines propensions au radicalisme et, aussi, au socialisme mal dégrossi ; il força Sir John à faire patte de velours — ce qui était déjà un gain ; — mais ses auteurs furent payés pour la plupart, par de l'ingratitude, cette monnaie courante de la politique. M. Bastien se tut, ne montra aucune rancune, ne sollicita ni faveur, ni honneur, même quand ce furent ses amis intimes qui tinrent la quenouille d'abondance. On se le rappelle : feu Mercier n'aimait rien tant qu'à aller passer ses dimanches auprès de son "ami Bastien ;" de le consulter ouvertement ; d'en appeler à son expérience et de lui parler de ses rêves d'avenir. Quand il prit le pouvoir, qui, moins que M. Bastien en appela à leur vieille amitié ?

M. Bastien a rarement trouvé son maître comme organisateur et comme orateur populaire. Certains de ses succès sont entrés dans le domaine de la légende. Il savait parler au cœur du peuple, réveiller la bonne fibre, provoquer un grand mouvement.

Lors de la fameuse élection échevinale entre MM. Cléophas Beausoleil et Louis Allard, dans le quartier St-Jacques, élection qui prit des proportions historiques, il fut l'âme de la lutte, l'organisateur de la victoire. M. Beausoleil s'est toujours plu à lui en rendre publiquement et privément l'élogieux témoignage.

Il en fut de même pour M. L. O. Loranger — maintenant juge — quand il brigua les suffrages dans le quartier St-Louis et dans le comté Laval.

Aujourd'hui, M. Bastien est en dehors du tourbillon politique et municipal. En prenant un repos bien gagné et en reportant sa pensée sur la route parcourue, il lui arrive sans doute d'établir une comparaison entre les hommes de son temps et ceux du jour présent. S'il lui vient aux lèvres un sourire moqueur, nous ne sommes pas de ceux qui n'en comprennent ni la signification ni la raison d'être ; mais qu'il nous permette de lui dire que si la génération actuelle laisse trop s'émousser les grands sentiments d'autrefois, elle contient beaucoup de gens auxquels le récit d'une vie honorable et bien remplie comme la sienne, donnera de l'émulation aux solennelles heures d'urgence nationale.

rbil-
repos
route
com-
x du
urire
n'en
être ;
géné-
sen-
gens
mplie
olen-

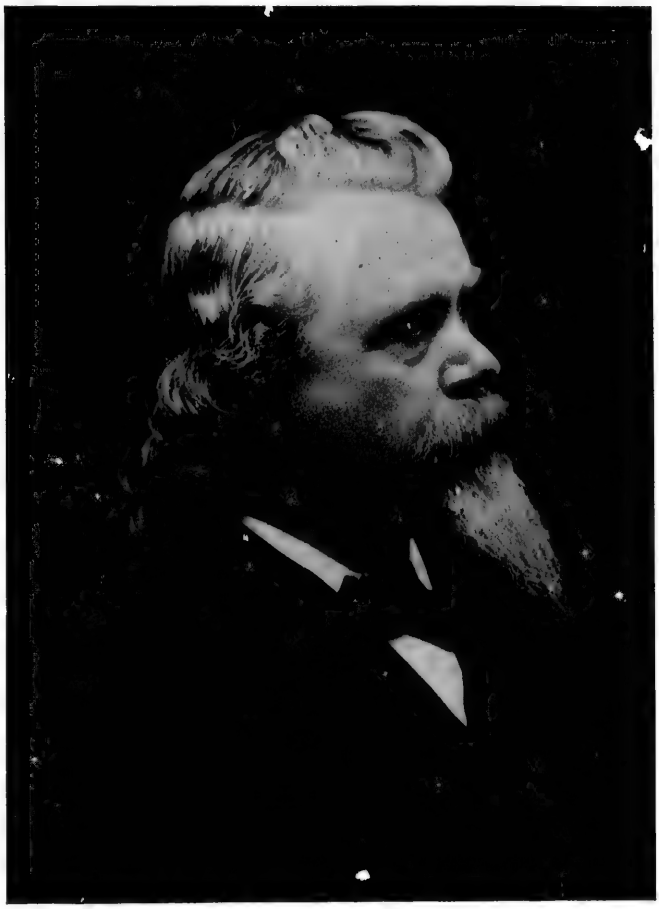

Photo Quéry Frères. Sun Photo-Eng. Co.

DAVID MARSIL.

DAVID MARSIL

Médecin de campagne !

Dans tous les pays du monde, ce titre fait naître dans l'esprit l'idée d'une vie de dévouement, d'un savant modeste qui fait des prodiges sans que jamais son nom retentisse en dehors de son village. La campagne n'est pas d'habitude l'endroit où se confectionnent les grandes renommées. L'absence des journaux, les obstacles aux relations empêchent trop souvent le mérite réel de percer.

C'est une consolation, parmi tant de regrets causés par la mort de l'honorable Dr Marsil, de pouvoir dire que son nom était connu d'une extrémité à l'autre du pays, que sa réputation de savant s'étendait même à l'étranger et que son influence s'était fait sentir partout où il y avait une cause patriotique à défendre, une idée libérale à promouvoir. Quarante années de travail opiniâtre et intelligent avaient permis à ce médecin de campagne de prendre rang parmi les membres les plus éminents de sa profession en Amérique son patriotisme ardent et infatigable lui avait mérité ce titre qu'il estimait tant de "successeur de Chénier ;" ses idées tranchées et son zèle dans les

luttes politiques en avaient fait l'une des figures les plus admirées du parti libéral de cette province. Mais il ne sera pas regretté seulement par un parti : ceux-là mêmes qui différaient d'opinion avec lui sur les questions politiques du jour étaient souvent les premiers à rendre hommage à ses vertus, les premiers à reconnaître ses services comme champion de l'idée nationale.

Le Dr Marsil s'est rendu utile à son pays et à sa nationalité de plus d'une manière. Dans l'humble sphère de la politique municipale comme sur le théâtre plus vaste des affaires générales du pays, dans les associations patriotiques comme dans les conseils de sa profession, son influence s'est constamment exercée pour l'avancement de sa race et du pays.

C'était un homme—un homme de lutte et de travail. Nous n'avons pas la prétention de raconter en quelques pages une carrière aussi bien remplie et aussi méritoire. A peine pourrons-nous en rappeler brièvement les principaux événements.

Le Dr Marsil avait 64 ans quand la mort est venue l'enlever si inopinément. A le voir passer sur la rue, droit comme un chêne, sa longue chevelure ondulée flottant sur ses larges épaules ; en entendant sa voix forte et mélodieuse, peu de personnes lui auraient donné cet âge.

Cependant il avait commencé jeune à faire connaissance avec le travail. Lorsqu'il commença à

étudier la médecine, il y a plus de quarante-cinq ans, la tâche n'était pas aussi facile qu'aujourd'hui. Les appareils et les laboratoires manquaient complètement. Mais le jeune Marsil avait décidément une "vocation" et il triompha de toutes les difficultés. Admis à la pratique de la médecine en 1856, et il se fixa presque aussitôt à St. Eustache où il est mort. Durant ces quarante années il a prouvé combien il aimait sa profession. Au milieu de tant d'autres occupations il ne l'a pas négligé un seul instant. Il avait une salle de dissection chez lui-même où il poursuivait ses études en s'aidant des recherches les plus récentes des savants du monde entier.

Il devint ainsi un chirurgien des plus habiles. Lorsque le président Garfield était sur son lit de mort, il fut appelé en consultation avec les sommités de la science chirurgicale.

Il était un des collaborateurs de l'*Union Médicale* et plus d'un de ses articles ont été reproduits dans l'*Encyclopédie Internationale de Chirurgie.* Depuis nombre d'années il était un des membres les plus actifs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec ; et en cette qualité il a contribué puissamment à améliorer l'enseignement médical ainsi que la position de la profession dans le pays. En 1895 il fut élu président de l'Association Médicale Canadienne pour la province de Québec. Dernièrement encore il avait préparé un mémoire qu'il

devait présenter à l'Académie de Médecine de Paris en vue de sa candidature dans la section de chirurgie.

Nous citons ces faits parce que dans leur brièveté ils constituent le plus bel éloge du Dr Marsil comme savant.

Mais il n'était pas moins populaire parmi ses malades qu'estimé de ses confrères. C'est à Saint-Eustache qu'il faut aller pour apprendre d'eux tout ce que ce grand cœur contenait de dévouement, de charité et de tendresse.

Mais nous avons hâte de parler du Dr Marsil comme homme politique.

Il est peu de régions dans la province où les luttes politiques aient été aussi continuellement ardentes, où les opinions sont aussi prononcées et les partis plus nettement divisés que les comtés de Terrebonne et des Deux-Montagnes. Les idées libérales y ont rencontré une opposition opiniâtre ; mais elles y ont été soutenues avec une vigueur non moins grande puisqu'elle a fini par être couronnée de succès.

Le Dr Marsil fut, avec l'honorable Wilfrid Prévost, l'âme de l'organisation qui a soutenu cette lutte de quarante années. Amis intimes, ayant les mêmes idées, ces deux hommes se complétaient l'un l'autre. Ils ont été surnommés les deux lions du Nord et ils méritèrent bien ce nom. S'ils ne purent rompre les filets des préjugés politiques, ils firent retentir la province entière de leur voix puissante.

Le Dr Marsil paya de sa bourse et de sa personne dans ces luttes politiques avec une générosité peu commune. Deux fois en 1878 et en 1887 il fut le porte-drapeau du parti dans les Deux-Montagnes. Battu, mais non dompté, il ne lui vint jamais à l'esprit d'acheter le succès par des concessions et des compromissions qui sont pourtant si communes dans notre politique. Il s'inspirait aux sources pures de la démocratie et il ne fallait pas lui demander le sacrifice d'un principe.

Mercier, qui pourtant flirtait à ce moment avec des castors de toutes couleurs, ne put s'empêcher de reconnaître le mérite et la constance des vieux lutteurs du nord. Il appela Marsil et Prévost au Conseil Législatif. Ils se placèrent aussitôt à la tête de la phalange libérale dans cette chambre. C'était un beau spectacle de voir ces deux vieillards défendre les idées et les aspirations populaires avec tout l'enthousiasme et la passion d'un autre âge, dans une Chambre irresponsable.

Lorsque le parti libéral revint au pouvoir avec M. Marchand, il lui restait un devoir à remplir ; c'était d'offrir la présidençe du Conseil Législatif à l'honorable Wilfrid Prévost qui l'aurait probablement cédée immédiatement à son ami le Dr Marsil. Sous prétexte d'économie on leur refusa cet honneur — et cependant on paie des commis de deuxième classe qui sont en promenade au Yukon. Prévost et Mar-

sil ressentirent vivement cette injustice et ils eurent les sympathies de la masse du parti libéral qui n'aime pas que l'on se montre ingrat envers ceux qui le soutinrent dans la mauvaise fortune.

Les circonstances ont empêché le Dr Marsil d'atteindre dans la politique la position éminente qu'il aurait pu remplir. Son souvenir restera surtout dans le peuple comme le defenseur zélé de la mémoire de Chénier et des patriotes de 1837. Vivant au milieu des ruines faites par Colborne, conversant chaque jour avec les combattants de Saint-Eustache et leurs parents, il s'était imprégné du sentiment de sublime dévouement qui porta tant de nobles âmes à se sacrifier pour la patrie. Le culte de ces héros occupait dans son cœur une place supérieure à tout sentiment politique.

Le rêve de sa vie fut de réhabiliter la mémoire de Chénier, d'obtenir pour ses cendres, conservées précieusement dans le marbre, une place dans la terre bénie, sous le monument érigé à la mémoire des autres martyrs de la patrie. Catholique convaincu, le Dr Marsil désirait pardessus tout cet honneur pour les restes de son héro de prédilection et il s'ingéniait à trouver des raisons pour convaincre les autorités religieuses. Sa persévérance dans cette tâche était digne du succès qui couronna les efforts d'un Lally-Tallendal.

Aussi le peuple qui connaissait le patriotisme dé-

bordant du Dr Marsil, aimait-il à l'entendre en toute circonstance. Dans les luttes politiques, il avait l'éloquence qui plaît aux partisans et soulève l'enthousiasme ; dans les fêtes nationales, il incarnait les aspirations de notre peuple. Sa voix sonore, son langage correct et passionné en faisaient un orateur audessus de l'ordinaire.

C'était aussi un écrivain distingué, un polémiste vigoureux. Son âme de poete s'enthousiasmait pour tout ce qui est beau dans la littérature, dans les arts, dans la musique surtout, qu'il interprétait avec un talent remarquable.

Ceux qui l'ont connu dans l'intimité, ne cesseront de parler de sa large hospitalité, du plaisir que l'on trouvait dans sa conversation, de l'intérêt qu'il portait à toutes les bonnes œuvres, à la jeunesse surtout.

Lorsqu'il eût rendu le dernier soupir, un ami télégraphiait à Montréal : " L'honorable Dr Marsil est mort en brave, en chrétien et en patriote. " C'est ainsi qu'il a vécu.

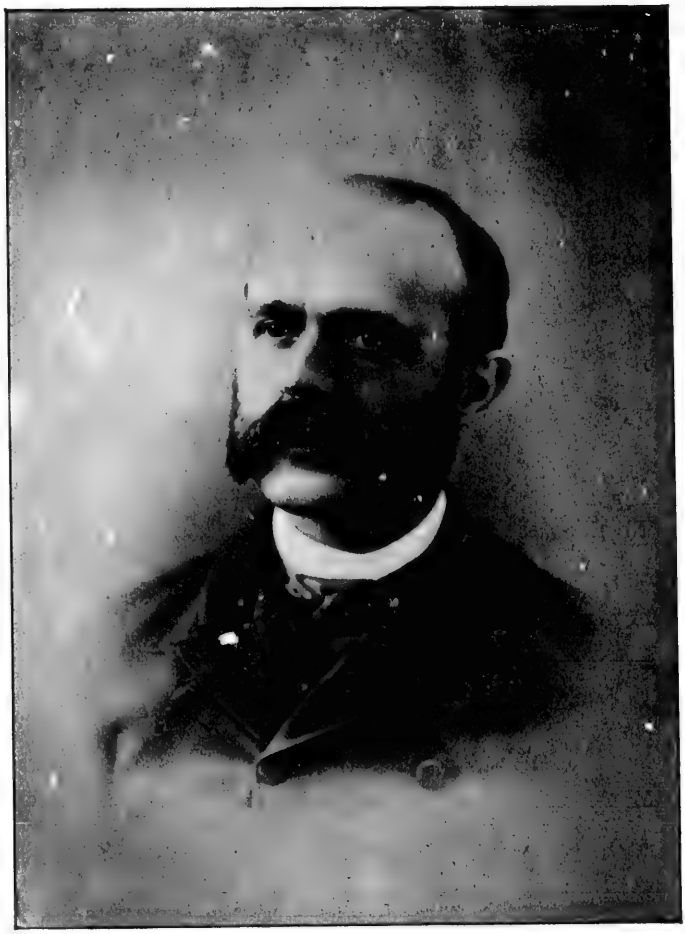

Sun Photo-Eng. Co.

G. N. DUCHARME.

G. N. DUCHARME

Je ne sais pourquoi en ce pays, comme aux Etats-Unis et en France du reste, une certaine partie de la population se plaît à déprécier les hommes qui servent le public dans les administrations municipales. En Angleterre, les hommes les plus éminents dans la politique et dans les lettres — des chefs de parti comme lord Roseberry, — ne dédaignent pas d'entrer en lutte pour obtenir un siège dans un conseil de comté ou de ville, et c'est surtout sur les corps municipaux que le peuple compte pour obtenir les mesures pratiques nécessaires à l'amélioration de son sort.

Et rien n'est plus rationnel. L'administration municipale, par sa nature, intervient, pour le bien ou pour le mal, dans presque tous les actes de la vie populaire. Les parlements adoptent les lois, mais le plus souvent ces lois resteraient lettre morte si les autorités locales n'intervenaient pour les faire observer. Les pouvoirs que les municipalités exercent directement sont du reste énormes et intéressent au plus haut point la propriété et la morale publique.

hoto-Eng. Co.

Comment ce fait-il donc que le peuple, au lieu d'honorer publiquement les hommes dévoués qui consentent à remplir sans rénumération des fonctions qui comportent une si grande responsabilité, cherche le plus souvent à mettre leurs motifs en doute, à jeter du discrédit sur leur conduite, alors même qu'on ne peut produire l'ombre d'une accusation serieuse ? Ce ne serait pas à l'honneur de notre démocratie que de rechercher les causes de cette étrange ingratitude.

Qu'il suffise de dire pour le moment, que ceux qui sont ainsi calomniés sans raison, sont généralement vengés par l'élément sain et intelligent de la population.

L'un des maires les plus éminents de Montréal, sir John Abbott, en parlant de cette manie de déprécier le conseil de ville, disait un jour :

" A l'époque des élections, les candidats reçoivent l'appui de leurs amis respectifs dans les journaux — ce sont généralement des hommes d'affaires, occupant une position de fortune convenable et jouissant d'une excellente réputation par leur intégrité et leurs habitudes commerciales, et jusqu'au moment de leur élection ils jouissent généralement de l'estime et de l'approbation des citoyens. Mais aussitôt élus, ils sont exposés sans discernement aux insultes et au mépris public. Et de tous les articles destinés à attirer l'attention, les plus attrayants sont ceux qui attribuent au conseil en général les défauts réunis

de la stupidité et de la malhonnêteté. La consolation, cependant, c'est qu'aussitôt que son mandat expire, l'échevin redevient le citoyen respectable et intelligent qu'il était avant son élection, mais qu'il avait cessé d'être durant son terme d'office, d'après le dicton fashionable."

Il est une autre consolation que les échevins actifs et intelligents peuvent aussi généralement se payer quand ils le veulent — celle d'écraser leurs détracteurs à chaque élection.

Ces remarques générales, peut-être un peu longues, ne manquent pas d'opportunité au commencement de cette notice sur l'un des hommes qui ont le plus puissamment contribué à lancer la banlieue de Montréal dans la voie du progrès.

En effet, M. Ducharme a eu à essuyer sa part de critique durant les vingt années bientôt sonnées qu'il a consacrées au service du public. Cette critique, il faut le dire, venait le plus souvent du dehors, de la part de gens dont l'intérêt dans les affaires qu'ils auraient voulu conduire n'était pas bien apparent. Mais, qu'elle vint de près ou de loin, la critique, la calomnie même, n'ont pu empêcher M. Ducharme de faire son chemin dans la faveur populaire, d'imposer ses idées d'amélioration et de développement. Disons aussi, que rares sont les hommes qui ont donné aussi peu d'attention aux attaques injustes

ou aux applaudissements qui lui sont venus sans sollicitation.

La force inhérente de M. Ducharme procède de deux qualités caractéristiques qu'il possède à un haut degré — une patience imperturbable et une confiance calme, absolue dans ses idées. Il s'élève audessus des préjugés populaires, non parce qu'il méprise l'opinion publique ; mais parce qu'il connaît l'injustice et la fragilité de ces préjugés. Il attend tranquillement son heure, sachant que le moment viendra où tous lui donneront raison et seront contents de concourir à l'occomplissement de ses projets.

Ceux qui le connaissent intimement, qui l'ont observé à l'œuvre, qui ont pesé les paroles de cet homme réservé et sans prétentions, sont le mieux en état d'apprécier son habileté et de savoir que sous cette contenance un peu énigmatique réside une force intellectuelle, puissante et bien disciplinée, qui se manifeste dans tous ses actes de la vie publique ou privée.

L'occasion a manqué à M. Ducharme de déployer ces qualités sur un de ces théatres vers lesquels l'attention populaire est toujours tournée ; mais on peut être certain qu'il est de ceux qui savent toujours s'élever à la hauteur de la position qui leur est confiée. Un prophète ne mettrait pas en péril sa réputation s'il affirmait qu'avant longtemps le sujet de cette notice aura l'occasion de servir son pays sur une scène plus vaste.

Car M. Ducharme ne possède pas seulement l'énergie, l'habileté ; il a aussi les qualités requises pour se créer une popularité durable. Il n'y a pas d'homme plus facile à approcher. Il reçoit tout le monde avec une affabilité de bon aloi et il sait écouter avec la bienveillance la plus encourageante. Parce qu'il est dyspeptique on a pu le croire froid et morose ; il n'est que calme, maître de lui-même, toujours attentif — sachant aussi bien écouter que répondre promptement. Il n'est pas de ceux qui jettent au panier les requêtes qu'on lui adresse. Il examine tout avec soin et fait tout en son pouvoir pour rendre service. On trouvera toujours chez lui ces qualités du cœur et de l'esprit qu'on ne saurait trop louer chez un homme public — familiarité réservée, égalité d'humeur, application constante aux affaires, jugement sûr, rapidité de perception, répugnance instinctive pour l'excitation et les agitations sans but, ardeur et énergie dans la lutte.

Ce portrait est celui d'un homme remarquable, et nous ne l'eussions pas tracé s'il n'était déjà justifié amplement par l'œuvre et les succès de M. Ducharme.

Guillaume-Narcisse Ducharme est né à Chateauguay, le 3 janvier 1851.

A l'âge de 14 ans, il commençait la vie comme commis-marchand, état dans lequel il resta jusqu'uà 1881, époque à laquelle il se lança dans le commerce

de nouveautés pour son propre compte. Mais il abandonna bientôt les affaires pour se consacrer entièrement au service des contribuables de Sainte-Cunégonde. Nommé successivement secrétaire-trésorier du bureau des commissaires d'écoles, maître de poste et secrétaire-trésorier de la ville, il devint en quelque sorte la cheville ouvrière de la municipalité.

Sainte-Cunégonde était en 1881, un village dont la population n'atteignait pas cinq mille âmes. Comme toutes les autres municipalités entourant Montréal à cette époque, elle était singulièrement arrièrée. Les autorités locales n'ayant pas eu l'énergie et le courage d'entreprendre les travaux nécessaires pour donner le comfort aux habitants, les affaires languissaient dans l'attente d'un avenir incertain. La population ouvrière de Montréal, ne trouvant pas au dehors les commodités auxquelles elle était habituée restait dans les vieux quartiers, resserrée, manquant d'air et d'espace.

Il y avait donc une œuvre de la plus haute importance pour la banlieue et pour la métropole à entreprendre. Il s'agissait de donner l'exemple et l'élan dans la direction des grandes améliorations publiques.

La tâche était plus difficile qu'on ne le pense. On connaît la force des préjugés, l'attachement excessif à la routine, l'opposition proverbiale des contribuables à toute augmentation d'impôt. Il fallut de la

persévérance et de la diplomatie pour faire comprendre à la majorité que le secret de l'avenir et de la prospérité, c'était de dépenser généreusement pour doter Ste-Cunégonde de toutes les améliorations et de tous les moyens de communication qu'on puisse désirer dans une grande ville. Mais, aidé par des hommes entreprenants et prévoyants comme lui, il finit par triompher de tous les obstacles.

D'abord, des moyens furent pris pour assurer à la ville un approvisionnement d'eau abondant et à bon marché. Les rues furent pavées en asphalte et toute la ville fut mise dans un état de propreté qui ferait honneur aux centres les plus riches et les mieux policés. Le service de la police et pour la protection contre les incendies a aussi été considérablement amélioré. Enfin, à la suite de l'organisation de la "Standard Light and Power Company," dont M. Ducharme fut vice-président, et de la "Citizens Light and Power Company," dont il était directeur, Ste-Cunégonde se trouvait en état de forcer la Compagnie des chars urbains de lui donner un service moderne aussi bien que d'obliger les compagnies pour l'éclairage à tenir compte de la concurrence.

Les bienfaits que la population de Ste-Cunégonde a retiré de cette politique de progrès ne sont pas difficiles à constater. La population de la ville a plus que doublé et la valeur de la propriété a augmenté en proportion. De plus, l'exemple donné a produit

ses fruits dans la ville voisine de Saint-Henri, et dans toute la banlieue de Montréal.

Mais il en est des améliorations civiques comme de toutes les choses qui ont de la valeur. Ça coûte de l'argent. Quelques propriétaires s'alarmèrent ; l'esprit de faction, la jalousie vinrent se mettre de la partie. On voulut soulever la population au moyen des plus extravagantes accusations, des prophéties les plus sombres.

Cette agitation fournit à M. Ducharme l'occasion de démontrer l'étoffe dont il est fait. Fidèle à ses amis, partisan sans peur des idées qu'il avait préconisées, il ne chercha pas à se retrancher derrière ses immunités de fonctionnaire irresponsable ; is, bien au contraire, lors des élections municipal 1891, il n'hésita pas à démissionner comme secrétaire-trésorier, pour se jeter ouvertement dans la lutte. La majorité des électeurs approuvèrent ce qui avait été fait, et M. Ducharme fuit prié de reprendre sa charge avec honneur.

En 1893, pour des raisons personnelles, M. Ducharme donna de nouveau sa démission comme secrétaire-trésorier. Les électeurs, ne voulant pas être entièrement privés de ses services, se hâtèrent de le choisir pour les représenter au conseil de ville. Il se retira en 1896 ; mais, aux élections dernières, il consentit à se laisser porter candidat dans un des quartiers de la ville. Certaines personnes intéressées

mirent tout en œuvre pour l'empêcher d'être élu. Néanmoins, il sortit de la lutte vainqueur par une grande majorité. Quelques jours plus tard, ses confrères du conseil l'élisaient maire de la ville de Ste-Cunégonde.

C'était dignement reconnaître les services qu'il avait rendus depuis des années et donner un couronnement logique à sa carrière civique.

Mais, nous le répétons, à son âge et avec ses aptitudes, M. Ducharme ne saurait songer à prendre sa retraite. Plus d'une fois le parti conservateur, qui sait l'apprécier pour l'avoir vu à l'œuvre, a songé à lui pour les honneurs de la députation. Lorsque l'honorable A. Desjardins fut nommé sénateur, en 1892, un grand nombre d'électeurs le prièrent de se porter candidat pour le siège qui devenait ainsi vacant à la chambre des communes ; mais, M. Ducharme, qui n'est pas un homme pressé, préféra s'effacer devant d'autres ambitions. Aux dernières élections, les conservateurs de Chambly le prièrent aussi d'être candidat, en lui affirmant que son élection était assurée ; mais il dut encore refuser à cause d'un deuil récent dans sa famille. Mais un jour il faudra qu'il consente, et ce jour-là son parti sera certain d'avoir trouvé un champion redoutable, et le comté qui le choisira n'aura pas eu de représentant plus décidé et plus capable de se rendre utile à ses électeurs.

Dans le champ des affaires civiques, M. Ducharme a aussi des services à rendre encore. Il est un des chauds partisans du projet pour annexer à la ville de Montréal toutes les municipalités environnantes — projet qui mettrait la métropole du Canada au rang des premières villes du continent, et qui assurerait aux différentes municipalités des avantages très importants. Depuis qu'il est dans la vie publique, il a constamment travaillé à préparer les voies pour la réalisation de ce projet et il est plus que jamais en état d'aider. Grâce à la politique de progrès dont il a été le champion, Sainte-Cunégonde, du moins, pourra entrer dans Montréal sur un pied d'égalité avec les plus anciens quartiers de la ville quant aux améliorations.

Ayant peint le serviteur public, il nous reste peu de chose à dire de M. Ducharme dans la vie privée. Il est partout le même : esprit large, homme d'ordre, cœur généreux, désirant marcher de l'avant et se rendre utile à autrui. En économisant et en appliquant à l'administration de ses affaires personnelles les procédés qu'il préconise dans la vie publique, il a réussi à amasser une jolie fortune qu'il ne laisse pas dormir. Nous avons incidemment mentionné la part qu'il a prise dans la création de la Standard Light and Power Co., et de la Citizens' Light and Power Co. Il est aussi un des directeurs les plus actifs de la Banque Jacques-Cartier, dont il dirigea la succur-

sale à Sainte-Cunégonde pendant plusieurs années ; et il possède des intérêts considérables dans la Compagnie des Montreal Stock Yards, dans la Compagnie des Abattoirs, et dans plusieurs autres corpotions commerciales. Il ouvre largement sa bourse pour encourager toutes les entreprises méritoires et surtout lorsqu'il s'agit d'aider la jeunesse.

C'est, en somme, un de ceux qui ont considérablement contribué à rehausser le prestige de notre nationalité dans le monde commercial.

Photo Quéry Frères. Sun Photo-Eng. Co.

GONZALVE DESAULNIERS

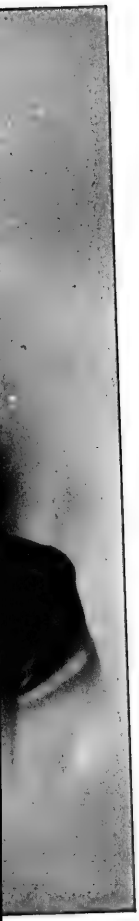

Sun Photo-Eng. Co.

GONZALVE DESAULNIERS

L'art ne fait que des vers,
le cœur seul est poète.

Les versificateurs foisonnent parmi nous, mais combien avons-nous de vrais poètes ? En comptant ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, complétez-vous le trajet de vos dix doigts ? Il semble que cet art si difficile a, pour le *vulgum pecus* de notre littérature, l'irréductible attrait que comportent les choses défendues. Et, pour comble, c'est le nul, c'est le médiocre, c'est le barbare qui s'agite le plus, s'obstine davantage à monter Pégase et à nous imposer ses produits.

Dans le domaine de la poésie, il nous semble qu'il ne peut y avoir de place pour rien autre que le vrai beau, le vrai bon. Ce beau et ce bon peuvent être de nuances diverses, d'intensité variée. Tel n'a d'envolées et d'inspiration que pour l'épique, la grande hymne, la pièce d'envergure ; tel autre se sentira de la verve et de la dextérité rien que pour la bluette, la fantaisie volante, mais toujours, si c'est le cœur qui parle, on aura sous une forme, ou exquise ou puissante, des sentiments vrais, sains et, selon le cas, charmants ou passionnants.

Strass ou diamant, pas de milieu. Soyez de mauvais prosateurs, c'est un peu votre droit, puisqu'il n'existe pas d'autre forme de littérature à l'usage des gens qui s'obstinent à écrire sans pensée et sans grammaire. Mais, de grâce! n'outragez pas la muse. Rappelez-vous ce qu'un maitre, André Chénier, a formulé en ce beau vers qui nous sert d'épigraphe aujourd'hui.

En ouvrant notre galerie à M. Gonzalve Desaulniers, du même coup nous évitons le reproche d'oublier les jeunes et nous essayons le portrait d'un compatriote qui, depuis belle époque, a donné des arrhes à la Poésie, et reçu la consécration que des œuvres nombreuses et toujours plus châtiées attirent et maintiennent.

Et puis, ces quelques pages sont de quasi-actualité, ne précédant que de quelques mois la publication d'un volume de vers de notre ami.

On aura peine à le croire, ce Desaulniers ne vient pas du comté de St-Maurice. Il est né le 24 juin 1863 à St-Guillaume d'Upton, un foyer de libéralisme bien connu; son père, le Dr Antoine L. Desaulniers, a laissé de vivaces souvenirs dans la région où s'écoula sa vie, et sa mère était une Letellier de St-Just. Après avoir étudié au collège de Sorel, il passa chez les Jésuites pour faire son classique.

De 1883 à 1889, il appartint au personnel de l'*Etendard*, dirigeant en même temps la *Revue Canadi-*

enne où il publia notamment des études sur la politique du pays et celle de l'étranger. En 1889, il fonda le *National*, qui fut vraiment le type du journal à la fois frondeur et pimpant.

Plusieurs des campagnes entreprises et menées par cet organe resteront mémorables.

Convaincu, comme bien d'autres, que le journalisme mène à tout à condition qu'on en sorte, M. Desaulniers se mit à étudier le droit, passa ses soirées à approfondir codes et jurisprudence et fut reçu avocat en 1895.

Comme journaliste proprement dit, il eut un genre qui est toujours précieux dans l'écrit quotidien : une conception rapide et une forme originale et limpide. L'étude qu'il publia sur la question des biens des Jésuites dans l'exclusif *Journal des Débats*, de Paris, a attiré l'attention dans le temps et vaut encore d'être relue. Dans la suite, il a été appelé à collaborer à deux autres publications parisiennes : la *Revue Internationale* et la *Revue des deux Frances*.

Quand il se passionnait pour l'imprimerie, matériellement parlant, et ne trouvait plus de vraies délices qu'à s'occuper de plomb et de presses, il nous rappelait vaguement Balzac, passionné lui aussi pour les entreprises de ce genre et partageant également son temps entre l'atelier, où il tentait cent expériences audacieuses, et le cabinet d'études où s'élaborait l'immortelle *Comédie Humaine*.

LE ROC PERCÉ

C'est un cap étranglé de varechs et d'eau grise,
Que les assauts du nord ont en vain secoué,
Que le marsouin, passant par bandes sous la brise,
Vient frôler quelquefois de son dos tatoué.

Lorsque le soir descend sur son énorme frise,
L'ombre géante emplit son large flanc troué,
Où tout le jour, dorant le golfe qui s'irise,
Compagne de l'azur, la lumière a joué.

Défiant, calme et seul, les plus hautes marées,
Ses roches, par les flots saumâtres entourées,
Depuis des miliers d'ans, narguent les vents amers.

Et les grands goélands, ces lourds pigeons de mers,
Se repliant autour, dans leurs vols fantastiques,
Lui font un anneau blanc de leurs ailes étiques.

C'est par ces vers de belle et forte envergure que nous présentons le poète à nos lecteurs. Quelle meilleure introduction pouvions-nous imaginer ? N'est-ce pas là un de ces sonnets comme les voulait le Maître, et qui valent maints longs poèmes ? La rime trois fois riche ajoute admirablement à la description si profondément marquée. Comme ça repose des machines pâlottes et huileuses qu'on imprime partout autour de nous . . . .

Voici, dans une autre note, un *Angelus* où il semble qu'il y ait parfaite harmonie entre le tableau rêvé par le poète et le langage qui lui vient aux lèvres pour le décrire.

Enfant, de la cloche qui tinte,
Ecoute le son grave et lent,
Qui dans la clarté presqu'éteinte,
Donne à ta prière un élan.

C'est l'heure où l'ombre tend ses voiles.
Où dans l'espace immesuré
Vont s'orienter les étoiles,
Troupeau par la nuit égaré.

Ecoute cette voix qui passe
Sur l'aile invisible de l'air
Ton âme en peut suivre la trace
Jusqu'au fond de l'horizon clair ;

Elle passe et la fleur vermeille,
L'arbre songeur, le flot dormant,
Comme nous deux prêtent l'oreille
Dans un profond recueillement.

Nous ne voulons pas puiser à trop larges mains dans les pages encore inédites qui sont devant nous et qui bientôt seront offertes au public. Cependant, il nous semble qu'en citant une troisième pièce nous ferons mieux connaitre notre poète et dans sa dextérité d'artiste et dans sa variété de moyens et de tons. Ou nous nous trompons fort, ou les vers suivants pourraient être avantageusement signés par les plus riches en titres à la renommée :

LA FILLE DES BOIS

Et son cœur fut pris par un guerrier blanc !
Quand la bise mord le bouleau tremblant,
Quand la forêt mue,
La fille des bois dans les grands sentiers
Toute seule va, de longs jours entiers,
Par son rêve émue.

Ce fut dans la plaine au ciel attiédi,
Quand la flambe d'or descend du midi
Que lui vint ce rêve,
Près de son ruisseau le guerrier passa
Et de loin son œil longtemps caressa
Ses pas sur la grève.

Que lui donna-t-elle, au guerrier vaillant ?
Les bois pleins de bruits, les flots babillant,
Pourraient nous le dire ;
Mais le doux secret lui sera gardé,
Car les bois aux flots ont recommandé
De ne pas médire.

Des bruissements d'aile et de chansons
Se sont envolés, rieurs, des buissons
Dont l'âme voltige ;
Et comme le daim, las de s'abreuvoir,
Le guerrier s'en fut sans souci d'avoir
Coupé cette tige.

Les mois et les ans ont passé depuis,
Et a fleur des bois qui n'a plus d'appuis,
Dont l'avenir sombre,

Sourit aux oiseaux, dans l'attente encor
De la vision qui manque au décor
De sa forêt sombre.

Dans les matins blonds, dans les soirs tombés,
Dans le vent qui fait les joncs recourbés
Et l'arbre farouche,
On la voit pensive au bord des chemins,
Et le lendemain sur les lendemains
Lentement se couche.

De décembre morne à juin triomphant,
Quand la sève monte ou l'écorce fend
Au souffle du pôle,
Elle dit sa peine aux grands horizons
Et marche, oubliant bouvreuils ou bisons,
Son arc sur l'épaule.

Et pourtant plus d'un chasseur donnerait
Ses plus belles peaux d'élan sans regret
Pour un baiser d'elfe,
Mais la fière enfant, toute à son passé,
Au vieux souvenir jamais effacé
Veut rester fidèle.

Car son cœur fut pris par un guerrier blanc !
Quand la bise mord le bouleau tremblant,
Quand la forêt mue,
La fille des bois dans les grands sentiers,
Toute seule va, de longs jours entiers,
Par son rêve émue.

On remarquera que Desaulniers est essentiellement un poète canadien, qu'il trouve dans son pays, dans notre histoire, dans nos hommes ses sujets et ses inspirations—nos poétereaux en sont encore à piller les Grecs et à révolutionner la lune.

Dès le collége, notre ami sentit vibrer en lui la fibre poétique. A la suite d'un pari entre collégiens, il bâtit une tragédie en cinq actes—un acte par semaine. Longtemps après, en 1880 croyons-nous, il porta le précieux manuscrit à Fréchette qui en lut de notables tranches, ne lésina pas trop un peu d'admiration pour quelques passages et finit par déclarer qu'il y avait là, en germe, un talent sérieux, de l'inspiration vraie, un grand bon sens—ce qui n'est pas peu dans ce pays—puis conclut ainsi :

" Ne publiez rien avant que votre talent soit mûr."

Le lauréat mit sa bibliothèque à la disposition du jeune poète et resta son ami.

Quand paraîtra le volume annoncé, le RÉVEIL en publiera sans doute une analyse étendue, ce qui nous amène à être bref aujourd'hui tout en répétant pour M. Desaulniers ce que Sainte-Beuve disait d'un poète: " Il n'est pas de la tribu qui dénature tous les bruits et déprave tous les formes."

Un dernier mot.

Dans la sphère littéraire le modèle de M. Desaulniers est Théophile Gauthier.

En politique il prend pour prototypes les personnages du libéralisme le plus pur et le plus déterminé.

Parmi nous il est de ceux qui luttent ardemment pour l'autonomie du parti libéral dans le pandémonium actuel. C'est un intransigeant d'aujourd'hui ; demain il sera l'un des hommes du nouvel état-major. Il est tout indiqué, son rôle.

En attendant, pendant que, comme nous, il cultive la patience, souhaitons-lui pour son livre non le succès littéraire qui nous paraît chose assurée, mais l'autre succès si rare sur notre terre ingrate.

Car nous croyons, comme Boileau :

Qu'on peut sans crime
Tirer de ses écrits un profit légitime.

Sun Photo-Eng. Co.

AMÉDÉE BOUCHARD.

AMÉDÉE BOUCHARD

Il s'est trouvé, en ces temps derniers, des notaires qui n'ont pas cru à l'impossibilité de conserver les vénérables traditions de leur profession, tout en se mettant dans le mouvement. Il ne leur a pas paru déraisonnable de tenter, à la fois, ne rien perdre du passé et prendre une juste part de ce qu'offre le présent. A ceux des leurs qui voient partout révolution, ils ont proposé évolution. C'était bien différent, et pourtant, que de courage il a fallu à ces novateurs.... Mais, aussi, comme ils ont grandi dans l'estime public leur noble profession et comme ils ont créé l'union entre tous les membres qui la composent, ainsi que l'on a eu le bonheur d'en juger lors de leur troisième banquet annuel donné le 6 février dernier, au Château " Place-Viger."

C'est à l'occasion de ce banquet que nous avons cru devoir donner, dans notre "galerie," une des bonnes places au jeune notaire qui nous semble avoir été l'âme du mouvement dans ce district.

M. Amédée Bouchard, né à Napierville, en 1865, eut pour père feu le notaire Ephrem Bouchard, qui était également régistrateur du comté. Il fit la première partie de ses études classiques au collège de Ste-

Thérèse et vint les terminer au séminaire de philosophie de Montréal. Après des examens préliminaires remarquablement heureux, il entra à Laval comme étudiant pour le notariat.

Une fois reçu, il pratiqua d'abord seul, puis avec M. C. E. Leclerc jusqu'à deux ans après où il reprit étude sans associé. Aujourd'hui, il est avec M. Landry, sous la raison sociale " Bouchard et Landry."

M. Bouchard occupe dans sa profession une place considérable et recrute sa clientèle dans les milieux les plus importants. Il est le type parfait du notaire qui sait allier le solennel à la ronde et belle humeur.

C'est un ardent libéral, de l'école non mitigée. Il ne s'est jamais beaucoup donné à la politique, mais son parti sait par expérience qu'on peut toujours compter sur lui. Il est de cette réserve dont Laurier parlait à la convention d'Ottawa et qu'il estimait l'une des plus réelles forces de son armée.

A son entrée dans la profession, M. Bouchard fut, comme beaucoup d'autres, attristé, humilié même de voir en quel effacement on la tenait et elle se tenait elle-même. Elle se contentait de quelques maigres concessions, et par contre se voyait ostraciser un peu partout. L'esprit de corps manquait ; quant à la Chambre des Notaires, dont les quarante membres se connaissaient à peine de nom, c'était, comme l'a justement dit au dernier banquet Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, une bonne institution, mais

les vieilles institutions sont un peu comme les vieilles personnes, ça n'a pas l'énergie des jeunes.

M. Bouchard et quelques autres non moins énergiques, l'avaient bien compris et c'est de cette pensée que surgit le projet du "Cercle des Notaires de Montréal." L'exécution suivit de près, et le 17 février 1897, avait lieu le premier banquet. Ce fut tout un événement dont le secrétaire, M. Bouchard, a conservé le récit dans une très élégante plaquette. De ce banquet date une vraie restauration, et d'ici à deux ou trois ans — c'est l'opinion des connaisseurs — le notariat aura conquis sa *Magna Charta* et établi ses immunités.

Il en coûte à certains notaires vieux-jeu de se laisser déranger ; d'aucuns ont été même assez près de crier au sacrilège. Mais les réformateurs ne semblent pas faciles à l'attendrissement. Assez longtemps ils ont donné toute la latitude à l'ancienne école ; celle-ci n'a rien amélioré, presque rien sauvé. Un peu plus et les baillis avaient le pas sur les notaires dans l'échelle de préséance.

Que la Chambre de Notaires continue d'exister, qu'elle soit une manière de Chambre haute, si cela lui va ; les cercles, eux, constitueront la Chambre basse, la vie, l'action, l'aggressivité. Ceux qui ont lu les discours prononcés au dernier banquet, savent que le mouvement est parfaitement défini, sérieux, logique, irréductible et qu'il est mené non seulement

par des notaires jeunes d'âge, mais aussi par quelques doyens qui donnent un entraînant exemple d'activité et d'enthousiasme.

Après ce premier succès, M. Bouchard et ses amis ont poussé plus loin.

Il ont soumis un projet de réforme du tarif pour mettre fin à ce trafic si peu professionnel que se permettent certains notaires.

A Laval, où le tiers des étudiants en droit se destinent au notariat, il n'y avait pas de chaire occupée par un notaire. M. Bouchard engagea et mena vivement une campagne dans cette direction ; il réussit par un vrai coup d'audace. Cette chaire ne lui a pas été donnée, mais on nous approuvera de dire qu'il en a été le vrai créateur.

Tous les notaires ont déploré qu'il n'y eut pas au greffe des tutelles une chambre convenable, où les notaires puissent amener leurs clients et règler des affaires qui sont presque toujours d'ordre intime, des affaires de famille que l'on n'aime pas à étaler devant le public. Nous croyons savoir que l'on fera bientôt droit à cette question qui a plus d'importance qu'on le croit de prime abord.

M. Bouchard veut aussi que les notaires fassent gratuitement certaines recherches aux bureaux d'enregistrement dans l'intérêt de leurs clients, tout comme cela est accordé aux avocats dans les greffes des cours.

Il demande encore qu'il y ait uniformité de tarif dans les bureaux d'enregistrement. Dans les campagnes ce tarif diffère de comté à comté ; il en est souvent de même dans les villes.

On admettra avec nous que s'il existe des hommes qui sont tout naturellement appelés à remplir les fonctions de régistrateurs, ce sont assurément les notaires. Leurs études, leur expérience les y désignent, comme celles des avocats à la magistrature. Et, pourtant, que voit-on ? Les gouvernements s'ingénient à découvrir les titulaires partout ailleurs que dans la catégorie des ayant-droit. Les choix parmi les notaires forment l'exception. Cette anomalie est doublée d'une injustice. En effet, on enlève aux notaires une des rares formes de patronage supérieur qui soient à leur portée comme hommes de loi. Ils ne peuvent être juges ; on ne songe pas à eux lors des codifications ; ils ne sont pas appelés à aire partie des personnels des palais de justice. Et l'on ne semble avoir créé les protonotariats que pour les narguer.

M. Bouchard est un de ceux qui protestent le plus contre cet ostracisme.

Enfin, notre ami voudrait que ceux qui président aux examens des aspirants à la pratique fussent choisis selon le mode suivi par les avocats. Aujourd'hui, ce sont les quarante membres de la Chambre des Notaires qui remplissent ces fonctions. Ils sont

éparpillés sur un territoire de deux cents lieues, se déplacent difficilement et au coût de $2,000 à $3,000. Avec des délégués, comme pour le Barreau, le service serait simple, expéditif, économique. Les délégations sont toujours au complet ou faciles à compléter. Voilà, certes, une réforme de première urgence et que les notaires évolutionnistes ne manqueront pas d'accomplir au plus tôt, surtout si leurs deux interprêtes principaux, M. Jos. Roy, dans la région de Québec, et M. Bouchard, à Montréal, continuent leur campagne. Nous venons d'écrire le nom de M. Roy. Ce distingué compatriote, qui, au titre de parfait notaire a ajouté celui de littérateur et d'érudit, publie depuis plusieurs mois la *Revue du Notariat*, armant ainsi la profession sur le terrain de la publicité où elle n'avait que des champions d'occasion et assez indifférents.

Le "jeune notariat" est donc non seulement dans le mouvement, mais il paraît bien décidé à rattraper le temps et le bien perdus Il nous a paru plein d'àpropos de consacrer ces quelques lignes au vaillant secrétaire du "Cercle," d'où tant de projets prennent le vol vers le domaine de la réalisation. En ce faisant, nous sommes certain d'avoir été l'écho non seulement de ses confrères, mais de tous ceux qui se sentent de l'admiration pour les hommes de cœur et d'action.

Photo Quéry Frères. Sun Photo-Eng. Co.

CORONER McMAHON.

EDMOND McMAHON

Quand nous aurons dit que ces quelques lignes sont destinées à un compatriote qui a toujours été, avant tout, le type du loyal compagnon, de l'ami dévoué, du causeur à la fois érudit et modeste, du parfait gentilhomme, on comprendra qu'il s'agit bien, en effet, de M. Edmond McMahon. Ce simple préambule suffirait à le peindre en toute ressemblance.

Mais notre coroner est connu depuis si beau temps sous ces enviables couleurs, que nous avons trouvé, en même temps, juste et agréable d'ajouter quelques traits qui se rapportent au fonctionnaire, à l'homme public.

M. McMahon naquit en 1853, à Ste-Rose, comté de Laval, du mariage du Docteur F. S. McMahon et de dame Angèle Plessis-Belair. Encore jeune, il alla étudier à Ste-Thérèse, puis chez les Sulpiciens.

Plus tard on le trouve étudiant le droit au bureau de l'hon. M. Gédéon Ouimet, ancien premier ministre.

Appelé à faire partie du personnel du greffe de la Paix, à Montréal, M. McMahon interrompt sa cléri-

cature, mais y revient en 1878. Il suit les cours à l'Université McGill et entre au bureau de M. Robidoux.

En 1881, il était admis à faire partie de notre barreau. Nous ne croyons pas qu'il ait jamais eu l'entention de pratiquer, mais, comme bien d'autres, il comprenait toute l'importance qu'il y a de connaître le droit, surtout quand l'on peut être appelé par le gouvernement de son pays à remplir certaines fonctions, nous ajouterons même la plupart des fonctions.

Il s'en trouva assurément fort bien quand, en 1883, il fut nommé sous-greffier de la Cour des Magistrats et de la Paix, ce qui le plaçait virtuellement à la tête du personnel d'une des plus importantes branches de l'administration judiciaire.

Neuf ans plus tard, le gouvernement l'attachait à M. Jones, coroner, en qualité d'adjoint, mais, comme tous le savent très bien, M. McMahon fut effectivement coroner en chef dès ce temps, c'est-à-dire 1892.

A la mort de M. Jones, en 1894, tous nous nous attendions à voir M. McMahon devenir officiellement ce qu'il était depuis vingt-quatre mois pratiquement, et cela sans conteste, tout comme l'héritier entre dans l'héritage. Il n'en fut pas ainsi.

Des personnes, les unes intéressées, les autres de bonne foi peut-être, prétendirent qu'il fallait être médecin pour remplir selon la lettre et l'esprit de la loi les fonctions de coroner.

L'auteur de cette biographie fut l'un des premiers à mettre le doigt sur le manque de logique de cette prétention, en faisant remarquer que M. McMahon exerçait depuis deux ans ces fonctions avec une dextérité et un savoir-faire qui n'avaient jamais été surpris en défaut.

On fit également observer combien il était pour le moins naïf de parler de lettre et d'esprit de la loi à ce sujet, puisqu'il n'en existait pas. Depuis la cession du pays, les nominations de coroners s'étaient faites par les Exécutifs qui ne se laissaient guider, dans leurs choix, que par les aptitudes des candidats et non par leurs professions. En Angleterre et aux États-Unis on va plus loin : les coroners sont choisis par le suffrage populaire.

Cette controverse eut, d'ailleurs, ceci d'excellent : c'est qu'elle prouva que si les fonctions de coroner devaient être l'apanage d'une profession plutôt que d'une autre, c'était la profession légale.

En effet, il fut démontré que dans une enquête ce n'est pas la cause pathologique qu'on recherche, mais la cause légale du crime. Comme on l'exprima avec un laconisme si tranchant et si expressif : un coroner ne travaille pas à découvrir le *par quoi* mais le *par qui*. On appelle des médecins à l'enquête, tout comme on citerait tous autres experts. Ils sont des auxilliaires, très précieux si on le veut, mais non des facteurs premiers.

Pour être conséquents, les apôtres de la nouvelle doctrine auraient été amenés à exiger qu'on les installe sur le Banc, quand il s'agit de causes médico-légales. Et si ce droit leur avait été accordé, les architectes, les artistes en tous genres, les hommes de tous les métiers auraient été bien venus à demander, à leur tour, de remplacer les juges chaque fois qu'il se serait plaidé des litiges concernant leurs "spécialités."

Les prétentions des médecins ne tinrent pas et M. McMahon devint coroner.

Il l'est depuis sept ans, (il n'est que juste de lui compter 1892 et 1893.) Ce serait une statistique bien rondelette et bien éloquente, que celle qui nous ferait connaître tous les travaux accomplis pendant cette période. Le district est grand, les affaires ténébreuses forment légion, et le coroner a une juridiction immense, tant par la multiplicité des faits de son ressort que par leur étonnante variété. Depuis trois ans, surtout, les homicides de toutes catégories ont abondé. A certains moments, plusieurs enquêtes de première importance on été simultanément à l'ordre du jour. Or, le service dont M. McMahon est le chef a toujours été expéditif. Tous, hommes de loi et peuple, se sont plu à reconnaître la fermeté, le tact, l'habileté de ce magistrat, car c'est une magistrature dans toute l'amplitude du terme.

On a admiré, non moins, son mode de procédure

et le soin vraiment méticuleux qu'il apporte à éclairer les jurys.

M. McMahon a plus que tout autre de ses prédécesseurs contribué à établir ce que nous appellerons la jurisprudence des expertises légales. D'aucuns déclareront même qu'il l'a créée, et ils ne seront pas contredits.

M. McMahon est de plus le ferme champion des immunités, des prérogatives de sa charge. Il en connaît à fond les droits et les devoirs, les responsabilités et les obligations. Il les protège avec un soin jaloux et digne d'éloge. Aussi n'a-t-il pas craint, il y a quelques mois, d'aller soutenir ce qu'il croit être un de ses droits devant un juge de la cour d'assises. Ce dernier a décidé contre le coroner, mais il a négligé de communiquer au public, ou tout au moins à qui de droit, son motivé détaillé et écrit. Quoi qu'il en soit, nous donnons droit au coroner, et en cela nous sommes avec la majorité.

D'ailleurs, dans la malheureuse affaire de Dickson, de Québec, non seulement le coroner de l'endroit a agi comme le nôtre, en s'assurant de la mise en bonne garde des témoins du meurtre, mais il a agi d'après l'avis du magistrat. Montréal et Québec ne sont pas aux antipodes.

Ces absorbantes fonctions ne détournent pas complètement M.McMahon de ses deux grands délassements favoris : la musique et la littérature. Il a été

le président de l'Union Catholique, société où l'on s'occupe si assidûment d'études d'un genre élevé et d'une orthodoxie proverbiale.

La musique a un attrait tout particulier pour notre ami. Il passe pour une autorité sur l'histoire de cet art, à la fois si charmant et si complexe. En 1880, il était le rédacteur en chef de l'*Album Mnsical.* Puis il fut successivement maître de chapelle de l'évêché, de l'église St. Joseph, de Notre-Dame dont il dirige encore le chœur.

Comme on le voit, M. McMahon, même dans la partie agréable de ses occupations, se rend fort utile aux siens.

De fait, cela paraît être le vrai fond de son caractère que d'allier sans cesse ces deux qualités mères qui inspiraient à Horace le vers connu de tous.

on
et

re
rt,
ait
ut
de
ge

la
le

c-
es

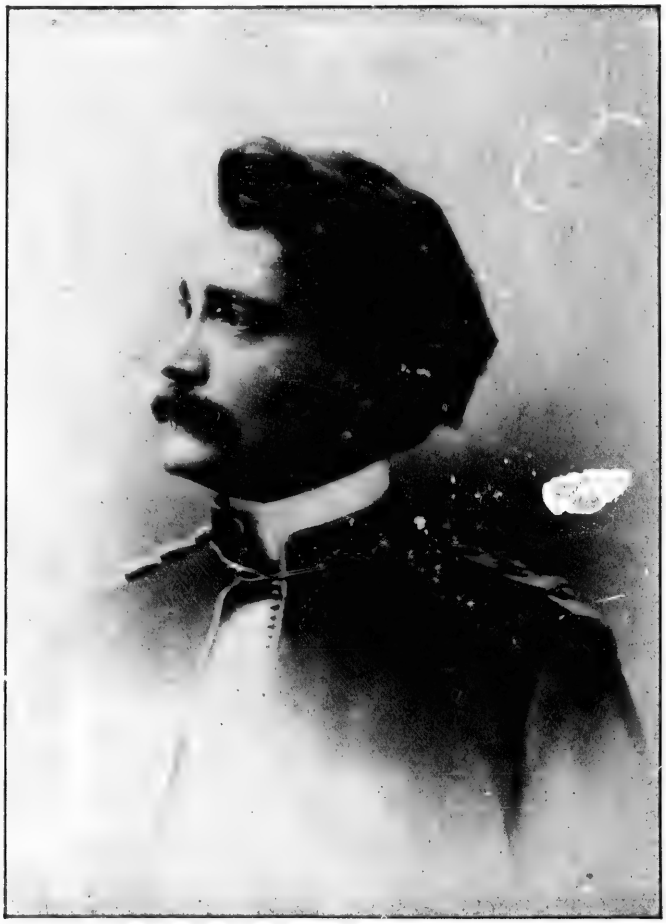

Photo Quéry Frères. Sun Photo-Eng. Co.

M. G. LaROCHELLE.

MICHEL LAROCHELLE

S'adressant aux jeunes libéraux de Québec-Est, croyons-nous, quelques jours après le triomphe du parti libéral en 1896, sir Wilfrid Laurier dans un de ses plus beaux mouvements d'éloquence s'écria : " Si on me demandait ce que j'apprécie le plus dans mon entourage de partisans, je crois que, répétant le geste admirable de la mère des Gracques, je vous désignerais, vous les jeunes d'ici et de toute la province. A vous je dois beaucoup et j'en rendrai éternellement le témoignage."

En effet, la phalange des jeunes libéraux a bien mérité d'être aussi brillamment portée à l'ordre du jour par le chef, après la victoire. Elle s'est dépensée généreusement. Elle a montré pendant cette longue campagne une endurance, une discipline, un enthousiasme qui ont puissamment contribué au dénouement que l'on sait.

C'est à l'un de ces jeunes que nous consacrons ce présent travail. Tous admettront sans arrière-pensée que notre choix est heureux et les autres jeunes y verront de notre part une juste reconnaissance des travaux de tous.

M. M. G. LaRochelle est incontestablement un lieutenant politique qui a bien mérité tous ses galons. Il est en sus l'une des plus sympathiques figures du jeune barreau de Montréal.

Né à Sorel d'une vieille famille française, il fit un très brillant cours au collège de sa ville natale. Puis, au séminaire de Nicolet, il concourut avec grand succès pour le prix du prince de Galles, cette précieuse timbale que tout étudiant de premier ordre rêve de décrocher, et il fut gradué avec le titre de bachelier ès-arts.

Tout le prédestinait à la profession du droit : son tempérament, le tour de ses études personnelles et son éloquence déjà remarquée au collège.

Ses deux premières années d'études légales furent faites au bureau de l'honorable Wilfrid Laurier. Ce distingué voisinage ne contribua pas peu à développer davantage les qualités de notre jeune ami, qui sont depuis entrées en pleine maturité.

Il alla ensuite étudier sous l'honorable Rodolphe Laflamme dont il devint l'associé après son admission à la pratique. C'était, on en conviendra, une belle entrée dans la carrière.

Plus tard, il forma une société avec M. J. A. C. Madore, un autre jeune qui a, lui aussi, marché à pas de géant et qui par son énergie est parvenu à se faire si bien écouter à Ottawa. Cette société déploya une activité et une sagacité qui lui conquirent, en peu de

temps, une clientèle de premier rapport et de premier ordre. C'était une juste récompense pour l'intelligence secondée par l'énergie et l'opiniâtreté au travail.

Aujourd'hui, notre ami pratique seul. Sa clientèle, que nous connaissons très bien, se recrute dans les plus hautes sphères du monde commercial et elle a augmenté de jour en jour, au point de devenir l'une des plus considérables de la métropole. Comme on le sait, M. LaRochelle a été chargé de plusieurs causes d'une importance capitale.

A l'âge de vingt-huit ans, il a été nommé recorder de l'importante cité de Saint-Henri. C'est là un plus éloquent témoignage que tout ce que l'on pourrait écrire. En cette qualité, il s'est montré sans cesse pénétré du vrai sens de la justice, et ce n'est pas avec lui que la dignité de la magistrature court risque d'être lésée.

Notre ami est un lettré, un studieux. Il écrit avec une élégance et une propriété de langue qui font reconnaître ses articles entre cent. Il a collaboré à presque tous nos grands journaux politiques, toujours avec une modération, un fini et un tact admirables. Pour lui, au moins, il est vrai que le style, c'est l'homme.

Sa conférence sur *Le Christ, le Pape et la Démocratie* dénote combien et comment il étudie. C'est original, logiquement enchaîné et limpide. Cette œuvre devrait être éditée.

Sur le terrain politique M. LaRochelle a déployé ces précieuses qualités. Loyal aux chefs, heur ou malheur, toujours à la disposition de ses compagnons d'armes, il a porté sur les hustings une éloquence chaude, imagée, inaltérablement distinguée. Sa courtoisie et son fair-play sont reconnus par les plus véhéments adversaires. Très renseigné sur les questions du jour et d'autrefois, son libéralisme nous a toujours semblé s'être savamment composé du libéralisme à la Burke de Laurier, son premier patron, et de la politique avancée de feu Laflamme, son ancien associé. Cet éclectisme n'est pas du banal opportunisme, mais bien le fruit d'une analyse sincère des états de choses faite par un esprit calme mais toujours de son temps.

Depuis son apparition dans les luttes, et il y a de cela des années en longue file, M. LaRochelle a, croyons-nous, pris part à toutes les élections, de quelque nature qu'elles soient, qui ont eu lieu dans le district de Montréal. Ses chefs l'ont envoyé aux postes les plus avancés, les mieux défendus.

Durant les célèbres élections générales de 1886, il fut tout spécialement remarqué, et de cette époque son nom fut placé sur la liste des jeunes tribuns dans lesquels le parti repose sa plus grande confiance. Les témoignages ne lui furent pas épargnés, ni les postes qui constituent les meilleurs diplômes.

L'honorable M. Laurier se l'attacha comme secrétaire particulier ; puis, à l'âge de 23 ans, il devint pré-

sident du Club National, cet autre Exécutif du parti libéral, cette pépinière qui fournit à ce dernier ses hommes de l'avenir. Etre président de cette association équivaut à une solennelle consécration de mérite.

C'est sous sa présidence que se passèrent les événements si passionnants de 1891-92. Souhaitons que tous les autres présidents calqueront leur conduite sur la sienne, pour la plus grande gloire du parti et le plus grand bien-être de l'institution.

En 1897, la candidature à Richelieu lui fut offerte. Il la refusa pour des motifs qui lui firent honneur et n'augmentèrent pas peu l'estime dans laquelle le tiennent les chefs. D'ailleurs, notre ami est un député de demain et sa carrière politique à venir sera certainement en proportion directe de ce qui est déjà à son acquit.

Il est le gouverneur du parlement-modèle, cette année.

Bref, M. LaRochelle n'a cessé comme avocat, comme orateur, comme écrivain et comme homme politique de recevoir les plus enviables tributs d'estime et de confiance. Il n'a pas d'ennemis, les conservateurs eux-mêmes sont heureux de lui décerner les plus élogieuses appréciations.

Nous le donnons comme modèle aux jeunes ; ils verront que le succès est toujours assuré à ceux qui, comme lui, ont dès le début mené de front : amour du travail et aménité de caractère.

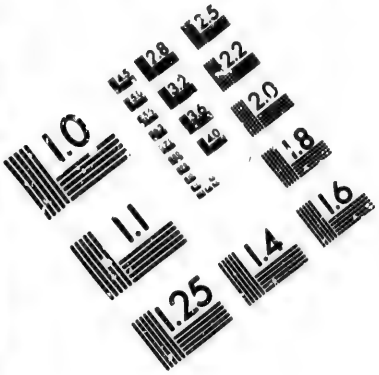

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

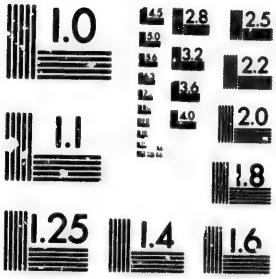

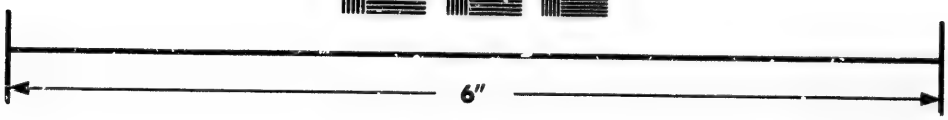

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0

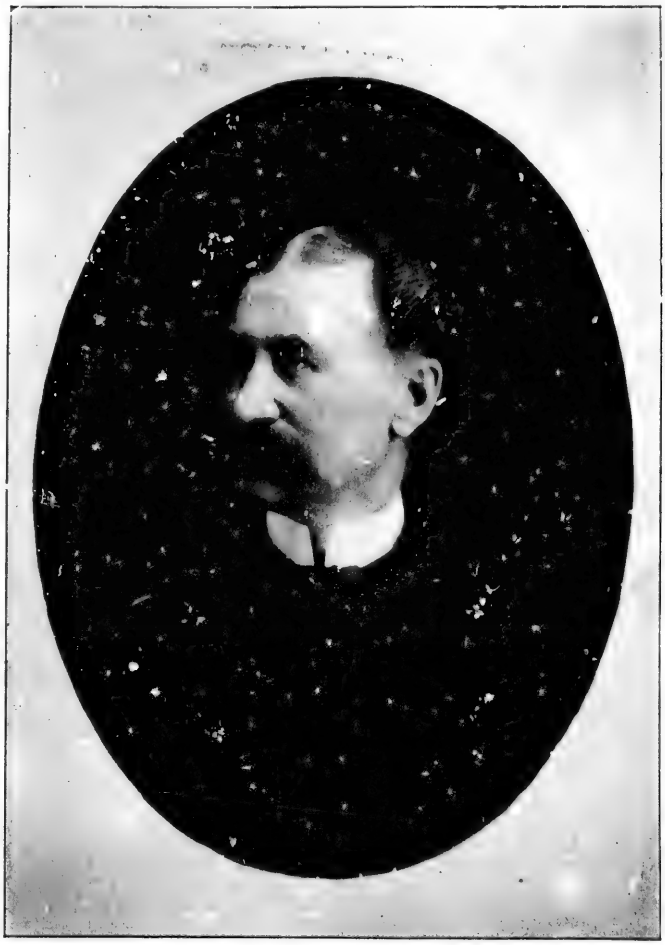

Sun Photo-Eng. Co.

C. F. LALONDE.

CHARLES LALONDE

Il n'est rien qui sollicite plus vivement et plus largement notre admiration que cette catégorie d'hommes qui se sont faits eux-mêmes, qui, débutant dans la vie avec les traditionnels trois sous en poche, sont arrivés successivement à posséder fortune, estime publique, prestige, respect. Dans tous les pays, ces hommes sont l'objet d'une même admiration et forment une espèce d'aristocratie, la vraie, car c'est celle du talent et du travail.

Chez les Anglo-Saxons, où l'on est davantage pratiques, où l'on compte le plus sur ces deux leviers, il existe une expression qui, à elle seule, constitue l'éloge le plus entier et le plus profond de l'homme auquel on l'adresse : *he is a self-made man !*

Quand on a dit ou écrit cela, il semble qu'on ait tout exprimé. Et c'est avec raison.

Aujourd'hui, ayant à parler de notre distingué concitoyen, M. Charles Lalonde, nous pourrions lui appliquer cette si expressive sentence de la langue de Shakespeare, et ce serait suffisant.

Mais nous savons qu'il sera agréable aux jeunes d'aujourd'hui et à ceux de demain de posséder quel-

ques détails biographiques sur notre ami. Sa vie sera pour eux un exemple ; en parcourant le chemin de la vie avec son courage et son habileté, ils pourront, eux aussi, atteindre au poste si honorable que M. Lalonde occupe dans toutes les sphères où il a posé le pied.

C'est à Vaudreuil qu'il est né, le 14 février 1834, d'une famille qui a toujours occupé, dans cette région, une position sociale au premier rang, fournissant beaucoup de ses enfants au pays et au comté pour les postes de confiance ou d'honneur.

Remarquons, en passant, combien Vaudreuil a collaboré à l'avancement de notre district. Etudiez ce qui a été grand et prospère surtout à Montréal depuis un demi siècle. Vous y verrez presque toujours la main, la présence d'un enfant de Vaudreuil.

Charles Lalonde, lui, alla à Ste-Cunégonde à l'âge de vingt ans. On était loin alors de la belle et prospère ville d'aujourd'hui. Elle se débattait encore dans ses lisières, mais ces arrivées d'hommes comme celui-là, cette inoculation de sang nouveau et bouillonnant devaient vite se faire sentir.

M. Lalonde était porté par ses aptitudes naturelles et ses études aux affaires. Il en avait plus que le goût : la passion. Et cela, servi par un esprit d'ordre et une force de persévérance qui ne se sont jamais démentis et qu'on retrouve à la base de tous ses succès.

Il fut d'abord commis, puis il se lança dans le commerce de nouveautés pour son propre compte. C'est alors qu'il se révéla homme d'affaires, qu'il mit en mouvement toutes ces qualités natives qui n'avaient demandé qu'un champ plus vaste pour produire.

C'est dès cette époque que Ste-Cunégonde fut l'objet de sa plus vive sollicitude, laquelle se traduisit de deux manières principales : premièrement, en poussant de toutes ses forces la future cité dans la voie du progrès municipal ; deuxièmement, en aidant à créer des industries nouvelles qui alimentaient la population existante et en attiraient une autre.

Bref, M. Lalonde fut un second fondateur pour Ste-Cunégonde, dont les citoyens s'empressèrent de lui confier le premier poste civique quand l'incorporation en cité eut lieu.

Ce fut un choix si heureux, suivi de si nombreux fruits, que son terme de mairie terminé, M. Lalonde dut céder aux instances des contribuables et rester au conseil à titre d'échevin.

En politique, c'est un libéral convaincu, que son parti a sans cesse trouvé dispos, armé, généreux. Il aurait été député s'il l'eût voulu, nous n'en avons aucun doute ; et nous doutons encore moins que son parti ne l'appelle un de ces jours à une position à la fois d'honneur et de responsabilité, où l'on est législateur tout en se reposant des labeurs du passé.

Feu Mercier nomma M. Lalonde juge de paix et juge de la cour des commissaires ; il allait lui donner un témoignage plus grand encore d'estime et de confiance, quand les revers politiques y mirent un empêchement.

M. Lalonde est un des plus anciens membres de notre Chambre de Commerce ; il compte également parmi les plus zélés et les plus écoutés.

Il est aussi un de nos grands propriétaires et, en cette qualité, loin de faire comme tant d'autres, il tient à voir et à faire marcher de l'avant la métropole dont il est aujourd'hui citoyen. Si tous les propriétaires de cette partie de la rue Notre-Dame qui va de l'Hôtel-de-Ville à la Place d'Armes, étaient de sa trempe, cette région si centrale serait tout autre : on y verrait revenir la vie, le mouvement d'autrefois. En effet, que constatons-nous ? Les propriétés de M. Lalonde dans cette partie ont été agrandies, embellies, modernisées. Là se retrouve encore un reflet de la prospérité et de l'activité de jadis. Et qui en profite ?

La ville, les locataires et le propriétaire.

Ah ! si Notre-Dame, en cet arrondissement, avait vingt autres propriétaires comme M. Lalonde !

Un chef ouvrier nous disait ces jours derniers :

" J'apprends que vous allez écrire un aperçu bio-
" graphique sur M. Charles Lalonde. Eh bien ! au
" nom des miens, je vous prie de dire que cet homme

" a toujours généreusement et équitablement traité
" le travailleur ; qu'il n'a pas seulement aidé à nos
" unions ouvrières, mais qu'il a été des nôtres, que
" son passage parmi nous a laissé un de ces souvenirs
" qui ne s'effacent point et qui sont enregistrés aux
" meilleures pages de nos annales."

Cet éloquent tribut que nous transcrivons à peu près textuellement, nous dispense de tout commentaire.

M. Lalonde a des intérêts dans beaucoup d'entreprises, notamment la grande fonderie de Beauharnois, qui possède des succursales ici, à Toronto, dans les provinces maritimes et qui, au siège principal, donne de l'emploi à plus de cinquante familles. Cette grande industrie date de 1890 ; en 1896, M. Lalonde en devint l'âme, et depuis, elle n'a cessé d'agrandir ses opérations. Elle jouit d'une charte fédérale.

Ajoutons que M. Lalonde est un ami dévoué, un causeur agréable, un patriote ardent, et l'on comprendra combien il eût été peu juste, de notre part, de ne pas le placer dans cette galerie de portraits dédiée aux hommes qui ont fait leur marque.

Photo. Quéry Frères. Sun Photo-Eng. Co.

P.-F.-E. PETIT.

P.-F.-E. PETIT

St-Jérôme est à coup sûr l'une des cités dont la prospérité a été, à la fois, la plus constante et la mieux assise. Elle a dû beaucoup à la nature, mais sans l'esprit d'initiative et de progrès de certains de ses citoyens, elle serait restée à l'état de diamant sans lapidaire.

Plusieurs de ces hommes appartiennent déjà au domaine de l'histoire de la région et même du pays.

Parmi ceux qui sont en pleine vie et que chaque jour voit à l'œuvre, s'en trouve un que nous nous empressons de placer dans cette galerie à côté de tant de compatriotes qui ont mérité de leur pays.

Le notaire P.-F.-E. Petit n'est pas né à St-Jérôme, mais en peu d'années il en est devenu l'un des plus actifs éléments.

C'est à St-Damase qu'il vit le jour le 8 juin 1861. Il fit ses premières études à Ste-Marie-de-Monnoir et son cours de philosophie à St-Hyacinthe. Dès 1882, il fut admis à l'étude du notariat et fit sa cléricature dans l'étude de Mtre J.-M. Lefebvre, de Knowlton, Brome.

En 1883, on le jugea digne d'être député-protonotaire à Sweetsburg, ce qui ne l'empêcha pas d'être admis à la pratique de sa profession durant cette période. (En mai 1886.)

Cédant à l'appel de l'apôtre du Nord, le regretté curé Labelle, le notaire Petit alla s'établir à St-Jérôme en janvier 1888. Il ne fut pas lent à s'assurer une clientèle qui est devenue une des plus considérables, non-seulement de cette région, mais même de toute la partie du pays qui englobe les quatre comtés limitrophes.

En 1892, il épousa Dame Valérie Migué, veuve de Tréflé Côté.

De 1892 à 1895, il siégea au conseil municipal. A cette époque, St-Jérôme prenait son élan définitif. Le notaire Petit mit sa proverbiale énergie à diriger cet élan, à en faire résulter ce qui, d'après lui, seraient les assises de la capitale du nord.

C'est à lui que St-Jérôme dut une très heureuse consolidation de sa dette. Puis il fit accepter une charte d'érection en cité dont on peut apprécier la sage et habile rédaction par le fait qu'elle n'a jamais été altérée.

Notre ami, on le sait, est un libéral de la vraie catégorie. Il l'est depuis son début dans la vie. Jusqu'en 1895, on l'avait vu accorder à son parti l'aide la plus généreuse, la plus énergique. A cette époque,

le parti jeta naturellement les yeux sur lui pour la candidature.

Ce n'est pas entreprise banale que de contester la victoire au parti conservateur dans une forteresse comme Terrebonne, où les adversaires avaient toujours mis en jeu les plus vives influences de leur répertoire.

Le souvenir de Chapleau y était dans toute sa force ; le choix du candidat qui devait recueillir sa succession avait reçu sa sanction. Il avait, dans une célèbre lettre d'adieu, imposé une manière de mandat impératif à ses anciens électeurs.

Mais pour un homme comme le notaire Petit, les obstacles sont autant d'attraits à la lutte. Il accepta donc la candidature.

Il commença sa campagne dès janvier 1896, c'est-à-dire près de six mois avant le jour du dénouement. Il parcourut en entier l'immense territoire électoral qu'est Terrebonne. Il tint des centaines d'assemblées, organisa la bataille dans des endroits où naguère il paraissait inouï même d'y penser.

On dit qu'il fit la connaissance personnelle de presque tous les électeurs. Bref, il mena le *struggle* sur un tel train et avec des résultats si satisfaisants, que les conservateurs de l'Exécutif de Montréal prirent peur et dirigèrent contre le notaire Petit les plus gros canons de leur arsenal. Les influences les plus variées furent mises en pratique ; on découvrit plu-

sieurs autres comtés pour envahir complètement Terrebonne et l'empêcher de passer à ce candidat d'un calibre si différent de ceux qu'on avait connus dans le passé.

On sait le résultat. Malgré toute cette stratégie et ces influences, M. Petit ne fut défait que par 100 voix, c'est-à-dire qu'il avait réduit de 600 voix la minorité libérale de la précédente élection.

Pour un premier essai, c'en était un de maître, et les conservateurs ne pouvaient mieux exprimer la crainte qu'ils en éprouvent pour l'avenir qu'en entreprenant et continuant pendant plusieurs années contre lui une vigoureuse campagne.

Il est bien entendu qu'il est le porte-étendard tout désigné du parti libéral pour la prochaine lutte, à moins que, selon la nouvelle donnée par *La Minerve* elle-même, M. Petit ne recueille au Conseil Législatif le siège rendu vacant par la mort de l'honorable M. Marsil.

Ce serait une récompense bien méritée, mais c'est le vœu de plusieurs qu'il reste dans le personnel actif du parti. Il est encore un jeune homme et la carrière politique s'annonce devant lui belle, longue, brillante.

M. Petit s'est tout spécialement dévoué à doter sa ville d'établissements industriels. Notons à la hâte les manufactures de cigares, de caoutchouc, de meubles et une fonderie. Encore à lui, presque exclusi-

vement, l'installation d'un bijou de luminaire électrique et l'introduction du gaz acétylène, ce dernier mot de la science en matière d'éclairage.

On sait que St-Jérôme est quelque peu en proie à des imbroglios de teinte religieuse. En face de ces situations très délicates pour un homme de sa position là-bas, il a pris une attitude que nous pouvons résumer en deux mots : justice et fermeté.

Il nous permettra, à ce sujet, une petite indiscrétion : il est venu à notre connaissance que son attitude lui a valu, dans le cercle ecclésiastique le plus huppé de notre district, un témoignage de haute valeur et qui prouve bien que dans le monde religieux, en *catimini* c'est vrai, on place les hommes de tact et d'énergie au-dessus des crétins.

On sert mieux l'Eglise debout qu'à quatre pattes.

Notons aussi que le notaire Petit est directeur de chant à l'église de St-Jérôme et qu'il est on ne peut plus porté à faire briller sa ville même dans cette concurrence que se font les villes et les grandes paroisses dans le domaine des belles célébrations religieuses. C'est une ambition qui n'a rien d'étroit ou de ridicule ; d'ailleurs qu'on étudie ce que font certaines sectes protestantes qui n'épargnent aucun travail et aucun argent pour avoir le meilleur chant et même la plus brillante mise en scène.

Nous n'étonnerons personne en disant que comme notaire il est corps et âme dans le mouvement réfor-

miste dont nous parlons dans une autre biographie. Il est, d'ailleurs, le président du Cercle des Notaires du district de Terrebonne, ce qui dit tout.

Ajoutons qu'il est Maître-Ouvrier dans la puissante société l'Ancient Order of United Workmen, un membre très en vue de l'Ordre des Forestiers Indépendants, un grand ami des ouvriers qui le lui rendent en toutes occasions, et on nous approuvera de croire que voilà dans une carrière de jeune homme des faits et des mérites que bien des gens âgés et à grosse prétention pourraient envier.

Et avec tout cela, un ami dévoué, un compagnon gai comme la bonne humeur, un Canadien de patriotisme éclairé.

Nous avons été heureux d'avoir cette occasion de lui rendre ce trop modeste témoignage d'estime et d'appréciation, et ce, avec la parfaite certitude d'être les interprètes de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

aphie.
otaires

ssante
n, un
Indé-
i ren-
ra de
omme
et à

gnon
atrio-

on de
me et
l'être
re.

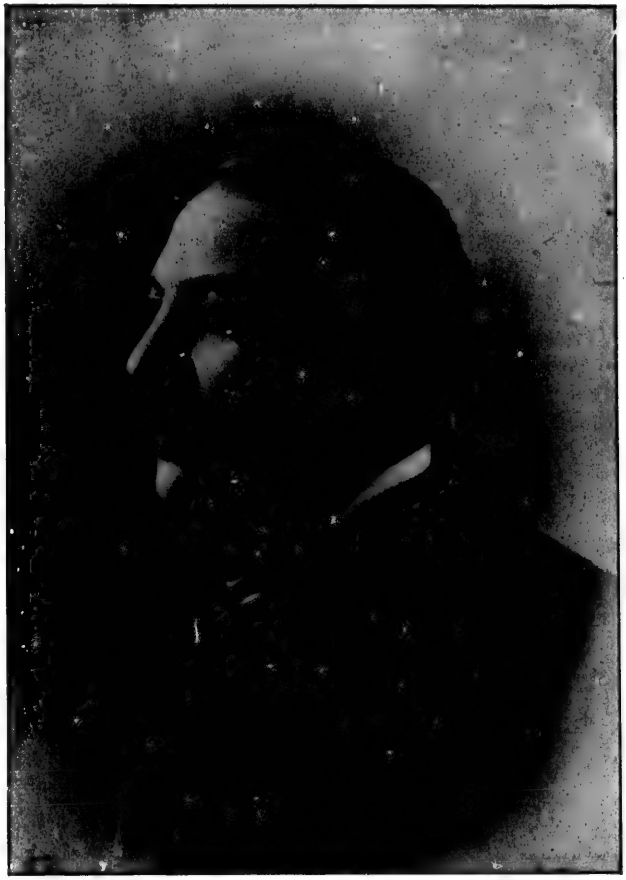

Sun Photo Eng. Co.

THÉOPHILE BOURDEAU.

THEOPHILE BOURDEAU

Les cinquantenaires sont clairsemés dans le domaine du commerce ou de l'industrie.

Les crises, les périodes de dépression, les mille éventualités qui guettent sans cesse ces établissements, en bannissent généralement la longévité. On compterait à peine, dans la métropole, vingt maisons de quelque importance qui datent de la première partie du siècle et qui ont conservé leur autonomie.

Parmi ces doyennes on verra celle de Laurent, Laforce & Bourdeau, devenue une véritable institution nationale et qui comptera bientôt cinquante ans d'existence.

Fidèle à notre mission de fixer dans ces pages biographiques les mérites des Canadiens-français qui, dans un champ ou dans un autre, ont honoré leur race, joué un rôle marquant, conquis une saine renommée, nous prenons aujourd'hui comme objectif celui qui est devenu la tête de la maison en question.

M. Théophile Bourdeau est né à Saint-
comté de Chateauguay, en 1854. On lui donnerait pourtant à peine quarante ans, tant est grande son

activité. Peu d'hommes se sont donné plus de mouvement que lui. En 1868, il partait pour les Etats-Unis, où il suivit un cours anglais supérieur. Peu après, il devint l'interprète de l'agent général de la puissante compagnie formée par MM. Wheeler & Wilson, les fabricants de machines à coudre. On lui assigna tout l'Etat de New York pour territoire. En cette qualité, il visita tous les centres canadiens-français, se brisa aux affaires, y développa ces qualités qui ont fait de lui le vendeur si heureux que nous avons vu à l'œuvre dans notre province quand il y revint, en 1870, et depuis.

Jusqu'en 1877, il s'occupa du commerce d'orgues, de pianos et de machines à coudre à la campagne. Vrai pionnier, dirons-nous, car il fut le premier Canadien-français qui se lança dans ce genre d'affaires. Il fallait de la poigne, de l'énergie ; il n'en manqua pas. Aussi, réussissait-il bientôt à introduire dans nos foyers les premiers pianos de facture canadienne. Il révolutionna en quelque sorte ce commerce. Ce n'était pas mince besogne que d'inaugurer la concurrence aux maisons qui jouissaient d'un prestige consacré par le temps et soutenu par une réclame habile, immense, dans laquelle, souvent, l'argent entrait plus que la valeur des instruments.

Mais, M. Bourdeau engagea la lutte sans crainte, la mena rondement et aujourd'hui il peut, croyons-nous, se vanter d'avoir dans toutes nos paroisses un

ou plusieurs des pianos et des orgues dont le mérite si réel trouva en lui un champion si éclairé et si entreprenant.

En 1877, la maison Laurent, Laforce et Cie s'empressa de s'assurer ses services comme agent, puis comme surintendant. En 1888, il devenait associé et en juin 1897, par la mort de M. Laforce, il se trouvait à la tête de l'établissement. Soit comme employé, soit comme associé ou patron unique, M. Bourdeau appartient depuis vingt-deux ans à la maison.

Comme il est écrit dans une brochure que nous avons sous les yeux, deux générations d'hommes se sont succédées et toutes deux ont trouvé la maison Laurent, Laforce & Bourdeau toujours à son poste, rue Notre-Dame, poursuivant une carrière ininterrompue de succès et de prospérité, résultat d'une longue et saine expérience et d'une parfaite honorabilité en affaires.

Cette maison occupe donc une place marquante dans l'histoire du commerce de Montréal et celle de la ville même, car on peut dire que son enseigne, depuis si longtemps fixée au même endroit, fait l'effet d'une plaque historique ; et elle en est une, de fait, au même titre que celles qui marquent une époque de l'histoire du vieux Montréal.

Comme la borne que l'on est accoutumé à retrouver sans cesse au coin d'un sentier familier, cette enseigne attire peu l'attention aujourd'hui ; on la

regarde souvent même sans la voir ; mais quel vide, on se le demande, sa disparition ne créerait-elle pas ? Et quelle preuve de solidité et de bonne administration que cette longue et paisible possession d'une place d'affaires du plus haut rang, au milieu du brouhaha de la réclame et à travers le torrent qui entraîne à leur perte tant de concurrents ! Quelle garantie pour l'acheteur toujours exposé aux déceptions de vendeurs plus actifs que consciencieux !

Ses fondateurs se complétaient admirablement. M. Laurent possédait le capital ; M. Laforce apportait son expérience d'artiste, de fabricant de pianos. Pareille combinaison, secondée par une énergie infatigable, équivalait aux plus fortes assises. L'avenir qui est devenu le présent, a donné raison aux larges espérances de ces deux vaillants et regrettés concitoyens.

L'hon. M. Rivard, qui fut conseiller législatif et maire, entra dans la société à la mort de M. Laurent. Acquisition précieuse, qui signifiait nerf de la guerre et intégrité. Les opérations allaient toujours en augmentant, grâce surtout à l'activité que déployait au dehors M. Bourdeau, qui dejà était reconnu comme l'âme de l'entreprise et qui remplaça bientôt l'honorable M. Rivard.

M. Bourdeau a décuplé les affaires. Pendant que tour à tour disparaissent ou s'amoindrissent tant d'autres établissements du même genre, celui de M.

Bourdeau prend sans cesse de l'ampleur. Il recrute sa clientèle même chez les nationalités qui, autrefois, n'auraient pas seulement songé à acheter un instrument chez un Canadien-français.

Il possède au plus haut dégré la confiance des grandes maisons d'éducation. Cette popularité parmi ce public si payant et en même temps si exigent, est le fruit de la politique commerciale de la maison, politique qu'on peut résumer ainsi : intégrité dans les procédés et excellence dans la marchandise.

Quelle meilleure démonstration pourrions-nous produire que le fait remarquable qu'un marchand de musique de Québec a acheté quarante pianos et douze orgues de cet établissement....

Sous M. Bourdeau, le stock a pris des proportions non moins éloquentes. Musique instrumentale ou vocale s'y trouve en abondance et en variété. De fait, plus que jamais, dans sa sphère, la maison contribue au développement du goût du beau dans ce pays.

Si nous appuyons sur ees points, ce n'est pas qu'il entre dans nos intentions de tracer ici une réclame commerciale. Non, nous tenons seulement à donner une pâle idée de ce que peuvent accomplir des hommes de progrès et de sens artistique.

Nous ajouterons encore quelques détails, toujours dans ce but. La maison a l'agence exclusive de

plusieurs grandes manufactures américaines et elle a été la première à placer sur le marché ces merveilleux instruments mécaniques qui, sous le nom de Symphonie ou pianos-angelus vulgarisent les compositions des grands maîtres et suppriment les plus grandes difficultés d'exécution. Elle a, seule à Montréal, un piano imitant les sons de quatorze instruments différents. Une autre maison aurait annoncé à cor et à cri l'arrivée d'un pareil phénomène ; la maison Laurent, Laforce & Bourdeau est ennemi du tam-tam. Son commerce a le calme et la régularité propres à tout ce qui est réellement fort et sérieux.

Comme le croient et l'expriment si bien les Américains : *The survival of the fittest* est un apanage assez considérable pour ne pas recourir au charlatanisme et aux trucs. Ce qui est le meilleur existera toujours.

Ajoutons que madame Bourdeau est l'auteur de compositions musicales qui sont jouées dans tout le pays et que cela constitue une collaboration distinguée et pratique au succès de l'institution dont son mari est le chef.

Comme nous l'avons dit, M. Bourdeau est l'activité en personne. Très souvent en voyage, très absorbé quand il est à son magasin, il n'en trouve pas moins le temps de donner sa grosse quote-part d'attention aux questions publiques, surtout à celles qui se rat-

tachent au commerce. Il est une autorité en cette matière, servi comme il l'est par son expérience et la sûreté de son jugement. Il est un des membres de notre Chambre de Commerce.

Notre ami, qui est encore un jeune, a le plus bel avenir devant lui. A la tête d'un commerce sans concurrence possible, estimé de tous, éminemment sympathique, propriétaire d'une santé de fer, il jouit déjà de la récompense due aux citoyens qui ont été des travailleurs intrépides et loyaux : le succès a couronné ses efforts et rien ne peut l'enrayer.

Sun Photo-Eng. Co.

LOMER GOUIN.

LOMER GOUIN

Je crois que c'est dans "Colas, Colasse et Colette' que Jules Simon, par ricochet, a peint en ses inimitables couleurs les Artagnans de la politique, qui trouvant trop restreint le territoire natal s'envolaient vers Paris. Nous retrouvons partout ce besoin d'aller vers une scène plus vaste déverser ce que l'on sent en soi. L'ambition, a-t-on dit quelque part, c'est ou un vice ou une vertu. Un vice, si vous n'avez pas les épaules et le cerveau pour l'étançonner, mais une vertu si c'est le contraire.

C'est fatal : les centres attirent comme la flamme, Les uns s'y brûlent les ailes, mais les autres en reçoivent un éclat qui est le plus précieux auxilliaire pour l'avancement.

Ce préambule m'est inspiré par une carrière dont j'ai bien connu les débuts.

Quand M. Lomer Gouin vint à Montréal comme étudiant en droit, je me demande s'il connaissait seulement dix personnes et quinze rues de la métropole. Mais il y arriva avec cette ambition de bon aloi et bien arrêtée de faire sa marque.

Et aujourd'hui, quand à peine quinze années se sont écoulées, où le trouvons-nous? A quelle position sociale, civique et politique est-il arrivé?

Un des buts principaux de cette série de portraits est surtout de raconter les travaux et les succès des jeunes, on le sait. Aussi vais-je de suite, avant d'ajouter d'autres commentaires, détailler cette carrière.

M. Lomer Gouin est né en 1861, aux Grondines, dans ce beau comté de Portneuf, d'où sont sortis tant d'hommes remarquables dans toutes les branches de l'activité canadienne. Je le vis pour la première fois au collége de Lévis, une institution alors pauvre, un peu étroite dans ses meubles et ses principes, mais très fréquentée par ceux que les autres institutions de ce genre trouvaient trop progressistes. Il y avait là, dans ce bon temps, plusieurs élèves qui depuis ont joué un rôle: M. Turgeon, ministre à Québec, MM. Belleau et Bernier, professeurs à l'Université Laval, M. Wilfrid Mercier, le candidat à Beauharnois, mon biographié et moi-même. Ce fut, du moins on le dit, le point de départ du cours classique de cette maison, et M. Gouin n'oublia pas ce pied-à-terre occasionel, car lors de la "Réunion des dix ans," comme on appelle cela, il fut l'un des premiers rendus.

Admis à étudier le droit, il fit sa cléricature sous deux maîtres: MM. Abbott et Laflamme.

Reçu avocat, il devint l'associé de MM. Taillon & Pagnuelo. Plus tard il fut celui de M. Raymond Préfontaine; puis la société de Mercier, Gouin et Lemieux succèda.

Aujourd'hui il est le chef du bureau si bien connu de Gouin, Lemieux, Décarie et Brossard.

Disons avant d'aller plus loin, qu'en 1888, il épousa Melle Eliza Mercier, la fille de ce second sir George-Etienne Cartier, sur lequel on peut ne pas avoir, au point de vue administratif, la même opinion, mais qui n'en restera pas moins l'un des plus brillants produits de notre race. Je profite de cet aparté pour citer un mot inédit d'un étranger à qui je parlais de notre politique canadienne: Mercier? disait-il, eh bien! il a été le Frontenac de la domination anglaise!

Et ceux qui connaissent leur histoire comprendront avec moi qu'un éloge, à la fois plus succinct et plus complet, ne pouvait être fait.

M. Gouin, peu à peu, avec un tact et une discrétion que nous constatons à toute heure, met en pratique certains enseignements primordiaux de cet homme.

Notre ami a surtout à cœur ce que feu Mercier demandait éloquemment et, non à genoux, mais noblement, dès 1884: l'augmentation du subside provincial.

J'interrompts le fil biographique pour analyser le raisonnement de notre ami.

Cette demande n'est que la revendication d'un droit incontestable. Notre attitude n'est pas celle d'un solliciteur ordinaire. Nous avons des raisons irréfutables. On ne peut rendre perpétuelle cette clause qui veut que nous ne recevions d'Ottawa que 80 cents par tête d'après le recensement de 1861. Cette clause du pacte fédéral a été mise de côté pour les autres provinces, excepté pour Québec. La Nouvelle-Ecosse dès 1884 avait déjà eu le bénéfice de douze lois pour améliorer sa position financière. La Colombie-Anglaise a reçu à pleines mains. Ontario a vu les dettes de sa banque "officielle" payées par tout le pays, les dettes du "Northern Railway" payées de même; et, en sus, un chemin local, le Canada Central, a été bourré de subsides par nous tous

Il en est ainsi de toutes les autres provinces.

Seul Québec est oublié, et pourtant c'est notre province qui a le plus dépensé pour la collectivité fédérale. Nous avons, de fait, été les initiateurs du Pacifique Canadien. Les sept-huitièmes de notre dette proviennent de nos octrois à des chemins de fer dont tout le Canada, plus ou moins directement, tire bénéfice. Comme disait Mercier en 1884: "Exigeons une piastre par tête de la population."

Voilà tout un programme et c'est celui de M. Gouin. Je le sais personnellement.

Je reprends maintenant par le menu cette biographie.

De 1889 à 1890, M. Gouin a été le président du Club National, que j'ai ailleurs appelé l' "Exécutif du parti libéral" dans le district. Pareil honneur est la plus forte marque de reconnaissance et d'appréciation. C'est traditionnel. Cela explique bien l'acharnement qu'on mettait ces jours derniers à l'obtenir. Mais lors de l'élection de M. Gouin, ce fut d'une spontanéité qui comportait une signification au-dessus de toute appréciation.

En 1891, sir Hector se présentait simultanément à Trois-Rivières et à Richelieu. Comme ministre des Travaux Publics il tenait la partie nord de ce dernier comté dans le creux de sa main. On demanda à M. Gouin de s'y présenter quand même. Il accepta, fut battu, mais un peu à la manière des Français à Gravelotte. Ce fut une défaite honorable.

En 1897, il battit dans la division St-Jacques, Montréal, par une majorité de 779, M. Augé, un homme sympathique, puissant et de qui on pouvait dire comme de Cleveland aux Etats-Unis : qu'il valait mieux que son parti Cette victoire est réellement typique. M. Augé n'était pas bien avec le ministère, il était presque entré dans le *maquis* et souriait à toutes les factions. Cependant M. Gouin lui infligea une défaite presque sans précédent dans cette région.

Je ne suis pas du camp de mon ami, mais je me plais à reconnaitre ces faits et à les mettre en lumière, car ils sont si rares ceux qui du commencement à la fin ont du courage, du caractère, de la suite dans les idées. Ils sont surtout rares ceux qui étudient. Ah! voilà le mal chez les jeunes.... ne pas étudier! ne pas avoir de but, d'idées, de plans! On se rappelle le mot de Provancher: "Ayez des mœurs; qu'elles soient mauvaises, s'il le faut, mais ayez-en!"

Ayez des idées!

En Chambre, M. Gouin s'est fait remarquer par son grand souci de connaître à fond toute la législation proposée, de la juger ou de la discuter au mérite, de présenter avec un soin méticuleux les projets de loi qui venaient de lui ou dont il avait accepté la parraineté. Il est devenu ce que sir John A. Macdonald considérait "a reliable man."

M. Gouin n'est pas ce qu'on appelle dans ce pays un courtisan du peuple, toujours trop disposé à écouter les hâbleurs, un mathématicien qui disserte. Les prémisses posées, il poursuit son raisonnement, va rapidement au but, et rencontrerait-il en route la plus belle fleur de rhétorique, il ne la cueillerait pas. Tel je l'ai vu au collège de Lévis, discutant pour la Grèce contre Rome, avec Turgeon comme adversaire, tel je le vois aujourd'hui, prouvant que quatre et quatre font huit, en un excellent français, mais

rien de plus. Je n'ai jamais pu lire ou entendre un de ses discours sans que me revienne à la mémoire cette maxime : *Nil sapiens affirmat quod non probet.*

Il se peut que sa preuve ne soit pas toujours de la plus saine orthodoxie, mais je ne puis un seul instant le croire de mauvaise foi.

C'est cette renommée d'homme studieux et de juste examen qui lui a valu la clientèle des plus grandes corporations commerciales. Le Grand Tronc, notre Belt Line—et que d'autres—ont eu recours à lui.

Il aime sa profession ; c'est au-dessus de la politique pour lui. Comme nous voudrions qu'il en fut ainsi pour la plupart de nos jeunes avocats qui deviennent députés ! Un jour on reprochait à feu sir John Abbott d'être, à la fois, un homme de la politique active, un premier ministre même, et de se préoccuper vivement de son bureau d'avocat. "*Never forget this, gentlemen*, répondit-il, *the profession is the backbone ; if you don't feel somewhere another ground you are liable to wander and fall.*"

Comme avocat, M. Gouin a pris part à tous les mouvements propres à rehausser la dignité du barreau, et surtout à rendre plus expéditive l'administration de la justice dans ce district, où l'engorgement est devenu chronique. C'est ainsi qu'à la dernière session il a demandé avec énergie que le nombre des juges soit augmenté. C'est d'intérêt

public. Vaut mieux, toujours, avoir un personnel proportionné au travail à faire que de mesquiner sous le prétexte d'une question d'économie, laquelle est fallacieuse. C'est, sous une autre forme, l'éternelle question de l'offre et de la demande. Vouloir opposer 50 à 100 est une hérésie que le plus petit épicier du coin ne voudrait se permettre, mais que nos gouvernements n'ont pas l'air d'apercevoir.

L'entrée de M. Gouin dans le Conseil de l'Instruction Publique de cette province m'a réjoui. Je connais ses sentiments, je connais ses vues. Il n'est pas un casseur de vitres, un septembriseur, un révolutionnaire impondéré. Mais je sais qu'avec lui il n'y a pas de lâches compromis à craindre. Opportunisme et progrès, c'est sa devise là-dessus. Il était favorable au premier projet de réforme scolaire présenté par le cabinet Marchand, c'est assez dire. La parole est à l'avenir.....rapproché.

Bref, M. Gouin parti dans le *struggle-for-life* avec les trois seules vertus théologales : la franchise, l'amour et l'assiduité au travail et la loyauté est aujourd'hui, quoique jeune encore, un Canadien-français de marque, un avocat d'envergure, un citoyen distingué et un ministre de demain.

Il est de plus un ami sincère que beaucoup de nous ont été heureux de trouver à certains moments, et en traçant ces lignes qui interprètent trop faiblement ce que je pense, j'ai ressenti un plaisir vrai.

sonnel
quiner
quelle
l'éter-
ouloir
petit
s que

l'Ins-
. Je
n'est
révo-
lui il
ppor-
était
pré-
La

avec
, l'a-
jour-
nçais
dis-

p de
ents,
ible-

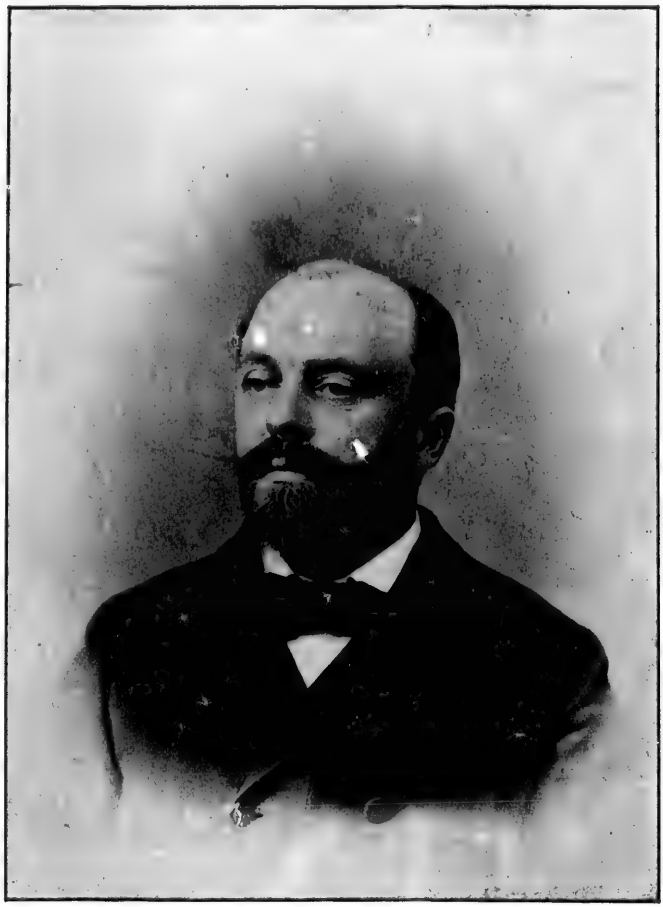

Sun Photo-Eng. Co.

DR. EM. FOURNIER.

LE DOCTEUR FOURNIER

Comme je l'ai dit ailleurs, Saint-Jérôme est au premier rang de nos cités canadiennes-françaises riches en hommes utiles et remarquables.

Il serait facile d'en établir un long calendrier. Mais l'espace restreint de cette seconde série nous impose l'obligation de trier sur le volet.

Qui de nous n'a connu le docteur Fournier ?

Son excellente réputation de patriote, de libéral de la bonne engeance et de professionnel classique s'est répandue parmi nous depuis longtemps. Cette renommée s'est maintenue, s'est élargie.

Notre ami est né à Saint-Jérôme le 16 septembre 1857. Il fit ses études à Sainte-Thérèse avec un franc succès. Plus tard on le retrouve à Victoria, — autrement dit l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Disons de suite que comme praticien il a conquis haut la main une clientèle importante qu'il n'a pas recherchée, vu qu'il est très riche, mais que sa science théorique unie à son habileté dans la pratique lui a amenée.

Il s'établit d'abord à Saint-Jérôme où il fut un des plus efficaces collaborateurs de Mgr Labelle. C'est ainsi qu'après de nombreux voyages dans le nord de Terrebonne, il en traça les premières cartes avec une exactitude et un luxe de détails qui les font considérer encore de nos jours comme le meilleur travail topographique qui date de 1882. On y trouve jusqu'aux délimitations de villages encore embryonnaires à cette époque. Le curé Labelle regardait cette carte comme la meilleure illustration de son œuvre.

Le docteur Fournier a passé quelques années à Worcester, Etat du Massachusetts, et a laissé les meilleurs souvenirs parmi les nôtres de là-bas. Il fut de tous les mouvements nationaux ; il jeta les bases de bien des entreprises qui ne contribuèrent pas peu à augmenter notre influence, notre prestige.

C'est à lui qu'on doit le plan devenu célèbre de cette belle église de Worcester qui a gagné le surnom de "Cathédrale de la Nouvelle-Angleterre." Il a aussi tracé un plan complet de la région au point de vue canadien.

Pendant son séjour aux Etats-Unis, il fut président de la société St. Jean-Baptiste de Manchaug, Massachusetts.

De retour dans la province de Québec, il se dévoua corps et âme au succès du parti libéral. Il ne limita pas son activité à la région du nord de Montréal.

Lors de l'élection de l'hon. M. Duhamel contre M. Doyon, à Laprairie, il fut en réalité le Carnot, l'organisateur de la victoire.

Il en fut de même à Chateauguay où les cartes étaient également partagées.

C'est lui qui dirigea, après la résignation de feu Holton, la grande lutte de Brown contre Walsh.

Il fut créé juge de paix à cette époque, croyons-nous.

A Saint-Jérôme, on le retrouve sans cesse sur la brèche quand il s'agit de progrès, d'avancement. Il n'a cessé de promouvoir les entreprises industrielles qui garantissent le gagne-pain de centaines d'artisans. Il a été l'avocat des demandes de bonus et n'a jamais manqué d'entraîner à sa suite la masse des Saint-Jérômistes. Avec monsieur le notaire Petit, il a continuellement placé comme premier article de son programme l'intérêt de sa région.

Dans le malheureux imbroglio de l'église paroissiale, le docteur Fournier a, lui aussi, défendu les droits des laïques, droits qu'on traitait par trop cavalièrement.

Il a été gouverneur du Collège des Médecins et des Chirurgiens de la province de Québec, de 1895 à 1898.

Il est médecin et sociétaire de la Loge à St. Jérôme, de la société A. O. U. W.

Il est, de plus, médecin de la cour de New-Glascow de l'I. O. F.

En 1882, il épousa mademoiselle Antoinette Valois et, en vrai Canadien-français, il n'a pas lésiné sur le chapitre de la famille : il compte en ce moment sept enfants.

M. le docteur Fournier est assurément l'un de ceux qu'il nous plaisait de mettre dans notre collection de contemporains. Puissent ces quelques lignes trop courtes être considérées par lui comme une marque de l'estime que partagent tous ceux qui le connaissent.

Il est encore dans toute la force de l'âge et nous croyons fermement qu'un de ces matins, son parti lui donnera la récompense honorifique que lui ont cent fois value son dévouement et son activité.

Comme dernier mot, ajoutons que M. Fournier est déjà désigné comme le prochain candidat libéral à Terrebonne aux prochaines élections provinciales.

lois
r le
ept

de
lec-
nes
une
le

ous
arti
ont

est
l à
.

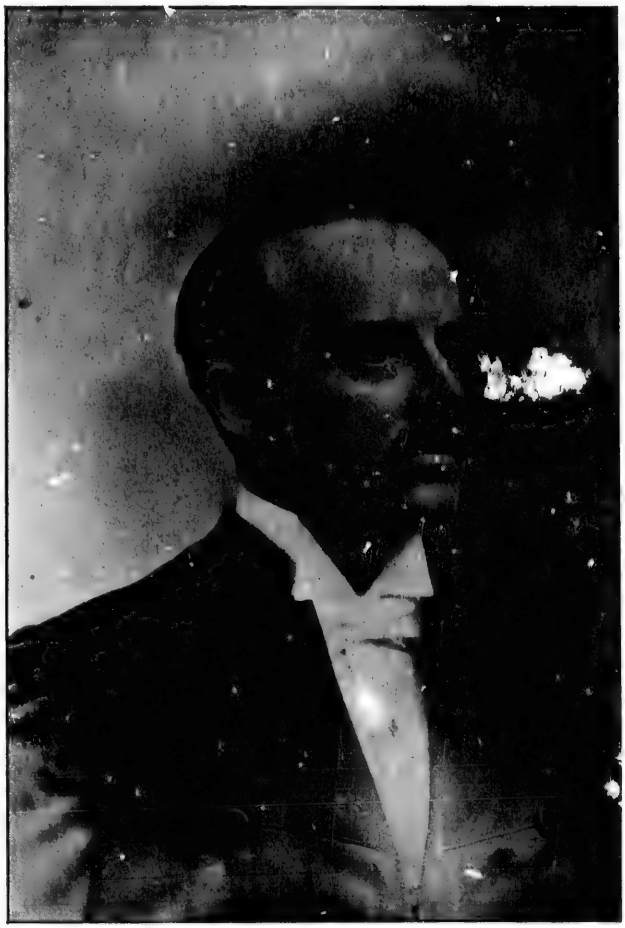

Sun Photo-Eng. Co.

HON. HORACE ARCHAMBEAULT.

L'HON. HORACE ARCHAMBEAULT

C'est au Conseil Législatif, à l'encontre des idées rétrogrades que se forme trop complaisement le public sur cet auguste corps, qu'il faut chercher l'esprit dirigeant de l'administration Marchand. Les grands réformateurs et niveleurs ont beau faire et beau dire c'est dans la chambre rouge sous l'œil et sous le doigt de son président que se moule la politique du gouvernement libéral.

Personne ne s'en plaint d'ailleurs puisque la province est satisfaite : les libéraux le disent et les électeurs le croient.

L'honorable Horace Archambeault, procureur-général de la Province et président du Conseil Législatif, est le personnage le plus important du cabinet par ses fonctions, sa position et son prestige politique. Depuis longtemps déjà il a fait sentir puissamment son influence dans la direction de son parti et l'hon. H. Mercier, qui s'y connaissait en hommes, et

qui avait facilité au conseiller législatif de l'Assomption le passage souvent difficile des traditions familiales aux aspirations personnelles lui avait accordé une confiance spéciale qui ne s'est jamais démentie jusqu'à ses derniers moments. Dès qu'il entreprit de remanier son cabinet après les élections de 1890, il avait conçu le projet de donner à cette confiance une sanction officielle en offrant à l'hon. H. Archambeault le portefeuille qu'il détient aujourd'hui. Mais des obstacles presqu'insurmontables s'opposaient à la réalisation de ce hardi projet, pour l'accomplissement duquel M. Mercier était au besoin prêt à provoquer une scission dans les rangs de ses lieutenants qui exigeaient de l'avancement. M. Archambeault ne le comprit pas ainsi, il préféra s'effacer et faire le sacrifice de l'offre si tentante qui lui était faite ; il resta dans le rang et n'en continua pas moins à servir dans la bonne comme dans la mauvaise fortune le parti qu'il avait spontanément adopté. Son désintéressement n'eut malheureusement pas le bienfaisant effet immédiat auquel il aspirait ; l'homme dont les haines et les rancunes avait triomphé de l'intérêt et de l'avancement du parti, devait à quelque temps de là se signaler par une trahison aussi noire qu'éclatante et qui fut payée du plus humble des portefeuilles dans la série ministérielle des Honnêtes Gens. Il fut mis au bout du banc d'où il devait culbuter cinq ans plus tard à la satisfaction des consciences franches et patriotes.

M. H. Archambeault, dans les cinq années de deuil où la province de Québec subit les petitesses et les sottises de l'administration de Boucherville ; les injustices, malversations et les infamies politiques des lieutenants de l'hon. M. Flynn, M. Archambeault, de son siège inattaquable de conseiller législatif, défendit pied à pied l'œuvre populaire et vivifiante accomplie sous le gouvernement de l'hon. M. Mercier et que l'on tentait d'étouffer ou de dénaturer. Les rangs libéraux s'éclaircirent dans le Conseil au point d'annuler la majorité acquise à grande peine par le premier ministre libéral, mais le leader de l'opposition d'alors, le président du Conseil aujourd'hui n'en continua pas moins une lutte implacable, grâce à laquelle il put encore sauver quelques bribes du naufrage où l'on croyait tout englouti, même l'honneur.

La revanche devait venir, tardive peut-être, mais sûre.

En mai 1897, la province reprenait ses sens abusés et chassait les indignes et les incapables qui la déshonoraient et qui la ruinaient, pour rappeler à sa tête une administration libérale.

Ce jour là, la justice exigeait que l'hon. H. Archambeault fût au premier rang des élus et, pas une hésitation ne se produisit lorsque son nom fut inscrit en tête des appelés et qu'on lui confia les deux postes les plus importants dont l'hon. M. Marchand eût à

disposer, celui de président du Conseil Législatif qui demandait un tact et des qualités politiques hors de pair, puisqu'il allait falloir naviguer au milieu de l'ennemi enhardi par la prépondérance du nombre, et celui de procureur-général, c'est-à-dire, de chef de toute la machine judiciaire dans notre province, où la magistrature tient le premier rang par sa position sociale et son influence de caste. Les provinces anglaises concèdent à la finance le haut de l'échelle dans leur société ; la province de Québec, fidèle aux antiques traditions de la vieille France, accorde au pouvoir judiciaire et aux pouvoirs annexes une autorité morale qui est conforme au génie de la race.

M. Archambeault était l'homme qu'il fallait en tel lieu ; non seulement ses services le désignaient pour ces honorables fonctions, mais sa nature et son tempérament s'y accommodent d'une façon parfaite. C'est un homme d'action, c'est un homme de volonté, aux idées très claires, très nettes et excessivement logiques.

Il suffit de le voir au travail pour s'en rendre compte. Nerveux et concentré, il est doué d'une mobilité d'attention excessive qui lui permet de s'attaquer à plusieurs sujets à la fois et de les suivre simultanément : de diriger et de combattre. Cette aptitude spéciale se fait jour principalement lorsqu'il préside notre sénat provincial.

La position d'Orateur ne condamne pas à la même fixité et à la même immobilité qu'à la Législature, où il est un simple arbitre ; au Conseil, l'Orateur peut avoir une opinion sur les mesures soumises à la Chambre, il peut exprimer cette opinion par sa parole et par son vote sans pour cela déchoir de ses privilèges d'arbitre suprême et de directeur de l'expression d'opinion de la Chambre.

Il faut un don spécial de force morale pour se plier à la délicatesse d'une position de ce genre ; ce n'est pas n'importe qui, avec un tempérament aussi entier, aussi sanguin et aussi enthousiaste que l'est M. Archambeault qui pourrait après avoir plaidé une cause intéressante ou une question politique un peu échauffante reprendre paisiblement son poste de président et tenir la balance égale entre ceux qui s'expriment pour ou contre les opinions qu'il vient d'exposer.

La session qui vient de se terminer a permis d'apprécier largement cette grande qualité du président du Conseil, et l'on peut dire que c'est à sa diplomatie que l'on doit d'avoir évité des conflits qui semblaient presqu'inévitables avec une Chambre virtuellement divisée en deux parties également fortes. Le passage facile de la loi d'instruction publique qu'il eût fallu bien peu de chose pour rendre douteux, l'adoption de la loi augmentant le personnel judiciaire à Montréal, qu'un rien eût pu changer en sujet à récriminations, l'expédition prompte de la

Charte de Montréal et du bill du chemin de fer urbain de Montréal, deux questions éminemment ardues, sont des œuvres qui témoignent de la tactique profondément habile de M. Archambeault.

Il y a des gens qui désireraient lui voir quitter le Conseil pour entrer à la Chambre populaire ; je ne conçois pas très bien sur quoi l'on se base pour exprimer ce désir. La Chambre populaire a peut-être plus de brio, la parole y porte peut-être plus loin que dans le Conseil Législatif, mais il ne faut pas oublier que si la voix de celui-ci est moins éclatante, elle est plus décisive. C'est au Conseil que s'applique la dernière empreinte sur toutes les mesures qui sortent du Parlement, et c'est justement là que doit se trouver le Procureur-Général, entre les mains de qui doit finalement revenir le soin de leur mise en vigueur et de leur respect.

Maintenant, que réserve l'avenir au procureur-général actuel ? Très jeune encore dans ce gouvernement de jeunes, il est arrivé aux plus hautes dignités et aux plus complets honneurs. Il ne lui reste plus qu'une place à laquelle il puisse aspirer, et celle-là, c'est la première.

Et soyez certain qu'il l'atteindra car il connaît son monde, et il a un instinct profond de la politique. Il admet le principe de Barrès, que personne n'est contraint de se donner à la politique active, mais que celui qui s'en mêle ne crée pas les circons-

tances et qu'on n'atteint un but qu'en subissant les conditions du terrain à parcourir.

M. Archambeault n'est pas un libéral enragé, un libéral à tous crins, un vieux rouge, ce n'est ni dans son caractère ni dans ses traditions. Pour lui, il y a deux sortes de libéraux ; ceux de naissance, qui ont horreur qu'on discute le libéralisme, ceux de raisonnement qui s'en font une conception à leur goût. Il peut estimer les premiers mais peut-être ne les admire-t-il pas.

C'est à cette largeur de vue sans restriction qu'il a dû de traverser toutes les crises, de passer au travers des ambitions et des jalousies sans rien y perdre de sa tranquillité d'âme ni de ses chances futures.

Il s'est préparé un avenir à son goût, que n'affectent ni les calculs des uns ni les préparations des autres. Dans le milieu où il est, il s'en tient à la maxime de Claude Bernard, en vertu de laquelle chacun doit rester libre d'ignorer le futur et de le sentir à sa manière.

Lorsque viendra le temps de partager l'empire d'Alexandre, ou plutôt de donner au plus digne le portefeuille de premier ministre de Québec, la lutte sera serrée, mais il ne faudrait pas avoir beaucoup de flair politique pour ne pas voir s'avancer en tête du cortège de ceux que désigne la faveur populaire, l'hon. H. Archambeault, qui est sûrement l'homme le plus fort du district de Montréal et le plus digne de

la place. Il n'a sans doute pas tout le prestige des clameurs populaires ; jamais pour son compte il n'a eu à faire appel au vote et son nom n'est peut-être pas de ceux que l'on trouve sur la bouche des coureurs d'assemblée et des piliers d'élections ; mais, tous ceux qui ont eu affaire au gouvernement, tous ceux qui sont familiers avec les rouages intimes de l'organisation politique, savent parfaitement à quoi s'en tenir et n'ignorent pas la part énorme de travail que s'est imposée M. Archambeault, toutes les fois qu'un appel était adressé au corps électoral, sans compter les nombreuses apparitions qu'il faisait sur les tréteaux populaires.

A tous les points de vue donc, l'hon. Archambeault est un des hommes que l'avenir désigne pour les grands commandements et que le destin appellera à son heure pour servir au bien-être et à la prospérité de leurs concitoyens.

Notre réel espoir maintenant, est de le voir bientôt occuper la place dont il est digne—la première—au sein de la population française et catholique de la province de Québec.

—
cla-
eu
pas
urs
ux
qui
sa-
nir
est
bel
m-
ux

lt
es
ra
té

n-
—
le

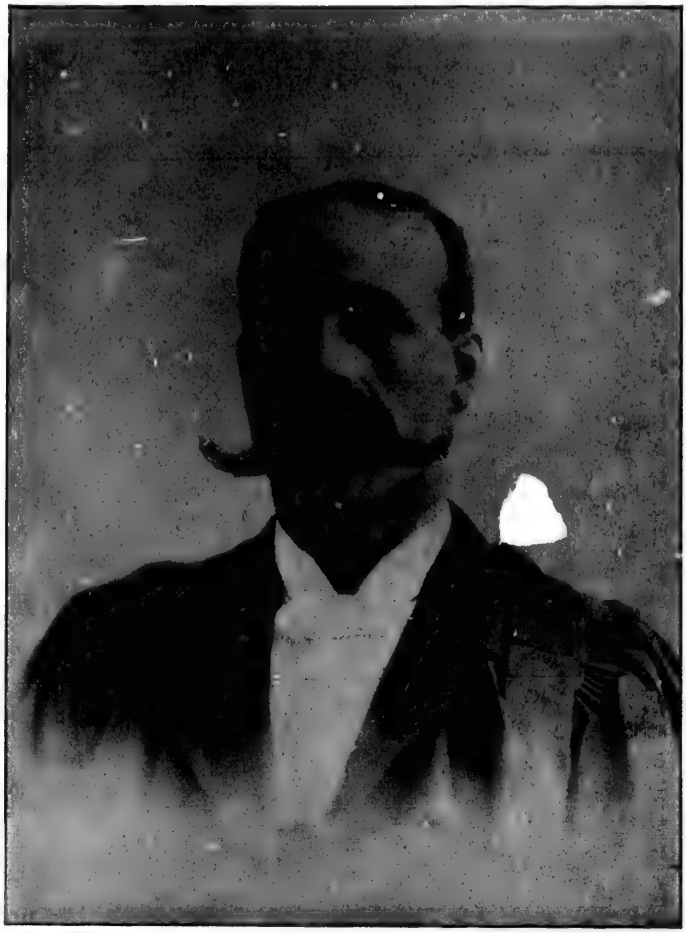

Sun Photo-Eng. Co.

J.-A. ST-JULIEN.

J.-A. ST-JULIEN

Il y a trop d'avocats ! s'écrie-t-on de toute parts, il faut rétrécir l'entrée au Barreau.

Nous ne sommes pas éloigné, nous-même, de croire que dans la profession légale, l'offre dépasse la demande, mais notre esprit d'examen, que nous prétendons assez exercé, nous amène à conclure que malgré ce pléthore, tout avocat qui sait réunir le talent, la persévérance et la rectitude arrive au succès.

Cette preuve a été péremptoirement établie au cours de ces esquisses biographiques, mais pour l'étançonner davantage, nous venons citer un autre exemple.

M. St-Julien est encore un des jeunes bien qu'un de leurs doyens. Quand il nous arriva, sa principale richesse se composait à parties égales d'une volonté de fer, d'études solides et d'ambitions aussi légitimes que bien définies.

A cette époque, l'encombrement dans la profession n'était pas moins grand qu'aujourd'hui, car il y avait

moins de litiges. Or, qui ne sait qu'en ce moment M. St-Julien est à la tête d'une clientèle de premier ordre. Disons mieux : cette clientèle existe depuis huit à dix ans.

Trop d'avocats tant qu'on voudra le dire, il n'en restera pas moins vrai que la qualité ne sera jamais enrayée par la quantité.

M. St-Julien, qui a 45 ans d'âge, est né à Saint-Thimothée, comté de Beauharnois. Il fit ses premières études chez les Clercs de St-Viateur et ses classiques au collège de Montréal.

Il prit ses dégrés de B. C. L. à l'Université McGill, sa licence à Laval. Quand ses loisirs le lui permettront il soutiendra la thèse traditionnelle et il n'attendra pas longtemps une chaire qu'il remplira dignement.

Ses premiers associés furent l'hon. M. Prevost et le maire Préfontaine. Vinrent ensuite les sociétés Prévost et St-Julien, Champagne et St-Julien, enfin celle d'aujourd'hui, St-Julien et DeBoucherville.

Comme avocat, il a su gagner et conserver la confiance de clients importants.

L'important commerce de liqueurs a très souvent eu recours à lui, et Ste-Cunégonde, alors que l'élément conservateur y dominait, le choisissait pour avocat.

On le sait, notre ami est un libéral, un solide. Il n'y a pas de tergiversations avec lui, bien que d'un

esprit de tolérance et de justice parfaites. Il ne refusera pas de juger au mérite les hommes, quelle que soit leur cocarde, ou les questions libres ; mais sur les principes fondamentaux de son parti il n'accepte aucun accommodement.

Lors de la dernière election provinciale de Beauharnois, il eût été de beaucoup le meilleur candidat. Voyant ce qui se passait en dessus et en dessous, il refusa même de se laisser proposer à la convention. C'est simplement partie remise, ses chefs et ses amis l'assurent.

C'est surtout ce qui se rapporte à l'éducation que M. St-Julien prend en plus grand souci dans le domaine public. Pour l'enseignement primaire, il voudrait qu'on allât aux extrêmes limites des facilités d'instruction, quelle que soit l'hécatombe de vieux systèmes. Dans le secondaire, son programme est : moins d'antiquailles, plus de moderne. Donnons à l'anglais le pas sur le grec. Soyons de notre temps.

Comme nous, il constate que les rétrogradaires d'hier en viennent peu à peu à ce programme que nous n'hésitons pas à regarder comme national. Le discours de l'hon. M. Nantel, au collège de Sainte-Thérèse, a été la première avance des vieux-jeux qui se métamorphosent. Ce discours a jeté les bonnes âmes dans la stupeur, mais les hommes qui pensent comme M. St-Julien l'ont accepté avec bonheur, y voyant un réconfortant augure.

A son dernier voyage en Europe, M. St-Julien s'est surtout occupé des règlements des ordres d'avocats là-bas, surtout à Paris. Il en est revenu plus que jamais épris d'idées progressives au sujet de sa profession. Il voudrait que pour en préserver la dignité, on eût ici comme à Paris, des peines disciplinaires qui ne soient pas de simples toiles d'araignées. Cela ferait disparaître les frelons de la ruche.

M. St. Julien voudrait aussi qu'on élargisse le domaine des avocats. Pourquoi le règlement des faillites ne leur serait-il pas permis? N'est-ce pas là une opération qui est plus du ressort d'un homme de loi que de tout autre? C'est là ce que prétend notre ami et, aussi, bien des hommes compétents que nous avons pu interroger.

Comme avocat, M. St-Julien a pour qualités principales un grand sens pratique de la loi et des affaires uni à une remarquable faculté d'exposer lumineusement la cause la plus complexe.

Sur le husting, il conserve cette même lucidité de conception et d'énonciation. Son sang-froid est inaltérable et nous en sommes encore à entendre un seul adversaire politique lui reprocher un manque de courtoisie ou de fair play.

Comme on le sait, notre ami est un passionné de littérature. L'œuvre nouvelle n'est pas lente à trouver place sur les rayons où il a entassé tant de si jolies choses et sur lesquels trônent au plus haut

ses trois auteurs favoris : Lamartine, Ohnet et Maupassant.

Il doit entreprendre bientôt un voyage autour du monde ; puis il nous reviendra satisfait d'avoir contenté sa soif de voir et de connaître, et n'aura plus qu'à s'occuper de répondre aux vœux des siens qui lui tiennent en réserve des postes déjà mérités.